

LE PÉCHEREAU

BULLETIN MUNICIPAL 2025



Édito du Maire



*Chères Pescherelliennes,
chers Pescherelliens,*

Pour cette nouvelle année 2025, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous et à vos familles une bonne et heureuse année. Des vœux de santé avant tout, la santé est notre grande richesse et la seule qui compte vraiment. Toutes mes pensées sont tournées vers celles et ceux qui se battent pour gagner leur combat contre la maladie ou contre la précarité.

Mes vœux sont bien entendu également des vœux de bonheur et de réussite, et j'espère que cette année 2025, vous permettra de concrétiser tous vos projets.

Le contexte mondial de l'année 2024, avec ses conflits touchent différentes parties du monde. Notre quotidien est lui même affecté puisque l'inflation, qui reste à un niveau élevé, affecte notre pouvoir d'achat, le fonctionnement de nos entreprises ainsi que notre collectivité.

Même si notre budget communal n'a pas augmenté autant que nous l'aurions souhaité, nous poursuivons nos investissements dans la mesure de nos capacités budgétaires et en sollicitant toujours les aides financières de l'État, de la Région et du Département.

Nous arrivons à la fin de notre mandat, encore 15 mois pour poursuivre nos réalisations.

Nos projets pour 2025 sont :

- La création d'une maison médicale dans les anciennes écoles, avec l'installation des deux kinés, des deux médecins et d'un praticien en Activité Physique Adaptée (APA).
- La rénovation du vieux bourg : enfouissement du réseau électrique et de la fibre, remplacement des canalisations d'eau en fonte et réfection de la voirie.
- Nous poursuivrons également le fleurissement, l'entretien de nos espaces verts et de nos chemins de randonnée.

De nombreux temps forts ont rythmé l'année 2024 : les manifestations organisées par l'ACP (brocantes, randonnées et fête de juillet). « Octobre Rose » pour agir en prévention du cancer du sein, les cérémonies du 8 mai et 11 novembre, le repas de nos aînés et la distribution des colis en décembre.

Je remercie chaque Président et chaque bénévole qui œuvrent dans nos associations.

Merci aux enseignants de nos écoles qui occupent une place essentielle pour notre commune et l'avenir de nos enfants.

Merci à notre cuisinier et à son équipe qui proposent une alimentation saine, équilibrée et variée, ce qui nous ont permis d'avoir le label « territoire bio engagé ».

Merci également aux acteurs économiques pour leur dynamisme et leur capacité de résilience, aux chefs d'entreprises, commerçants, artisans, agriculteurs qui créent des richesses et participent au développement de notre territoire.

Enfin je tiens à remercier l'équipe municipale et le personnel communal qui œuvrent tous les jours, avec constance et sérieux, pour notre « vivre ensemble ! ».

Votre Maire, Jean-Pierre NANDILLON



Sommaire

● Édito du Maire	2
● L'Équipe municipale	4-5
● Le personnel municipal	6-7
● Budgets municipaux 2023	8-9
● Au fil des conseils municipaux	10-14
● Les Travaux	15-18
● La Vie communale	20-25
● Affaires scolaires et périscolaires	26
● Vivre ensemble	27
● Conseil Intercommunal des Jeunes CIJ	28
● Vie associative	29-37
● Autre activité de loisirs / Bibliothèque	38
● Tarifs municipaux	39
● Annuaire professionnel de la commune	40-41
● Les déchets	42-45
● État civil	46
● Numéros d'urgence	47

L'Équipe municipale



Jean-Pierre NANDILLON
Maire
Conseiller communautaire
Retraité EDF-GDF
Quartier des Reizes
① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧
A B E F



Francis NOUHANT
1^{er} adjoint
Budget finances
et marchés publics
Conseiller communautaire
Retraité banque Quartier
Petites Chaumes
① ⑦ **A F G**



Edwige MAILLOT
2^e adjointe
Affaires scolaires
périscolaires et sociales
Chargée de clientèle
Quartier Paumule
③ ④ ⑤ **D I**



Daniel DURIS
3^e adjoint
Urbanisme,
environnement,
personnel technique et
suivi du matériel
Vice-Président du
Syndicat des Eaux
de la Grave Retraité BTP
Quartier des Noëls
② ⑦ **C F**



Joël HUET
Conseiller délégué
Travaux, cérémonies et
Syndicat des Eaux
de la Grave
Retraité ingénierie
nucléaire Quartier
de La Sauleraie
② ⑤ ⑦ **F**



Pascal CHARDERON
Conseiller délégué
Sport et associations
Retraité ENEDIS
Quartier du Chemin Vert
① ② ③ ⑤ ⑥ **A B**



Laurent LUGNOT
Conseiller délégué
Communication,
information,
participation citoyenne
Agriculteur Ecarts
① ② ⑤ **C I**



Sylvie QUILLON
Conseillère
municipale
Conseillère
communautaire
Directrice territoriale
chez SOLIHA
Centre Val de Loire
Quartier du Chemin Vert
② ⑤ ⑦ **A**



Martine VERT
Conseillère
municipale
Retraîtée infirmière
Quartier Cazala
④ ⑧ **G**



Cécile RIVRON
Conseillère
municipale
Commerciale grossiste
alimentaire
Quartier Petites Chaumes
① ③ ⑤



Martine HEUSTACHE
Conseillère
municipale
Conseillère communautaire
Retraîtée Assurances
Quartier des Noëls
③ ④ ⑧
D E G H



Michèle PERRIN
Conseillère
municipale
Retraîtée Quartier
La Croix de l'Aumay
④ ⑤ ⑧ **D**



Michel MOUSSEAU
Conseiller
municipal
Retraité - La Poste
Quartier Grandes
Chaumes
⑤ ⑥



Patricia MOREAU
Conseillère
municipale
Infirmière Quartier
Grandes Chaumes
③ ④ ⑧



Sophie SOULAIRE
Conseillère
municipale
Assistante maternelle
Quartier des Noëls
⑥



**René ROUET****Conseiller municipal**Retraité Éducation Nationale
Route d'Argenton**1 2 7****Patrick DAIGUSON**
Conseiller municipalRetraité Fonction Publique Territoriale
Quartier de Paumule**1****Fabienne LAFORÊT**
Conseillère municipaleDessinatrice industrielle
Quartier du Vivier**7****Guy THOMAS**
Conseiller municipalRetraité Éducation Nationale
Quartier du Vivier**3 D****Francine BUZAT**
SuppléanteDirectrice générale
Quartier du Vivier**Jean-Pierre PIPEREAU**
SuppléantRetraité SNCF
Quartier Le Haut des Côtes**4**

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

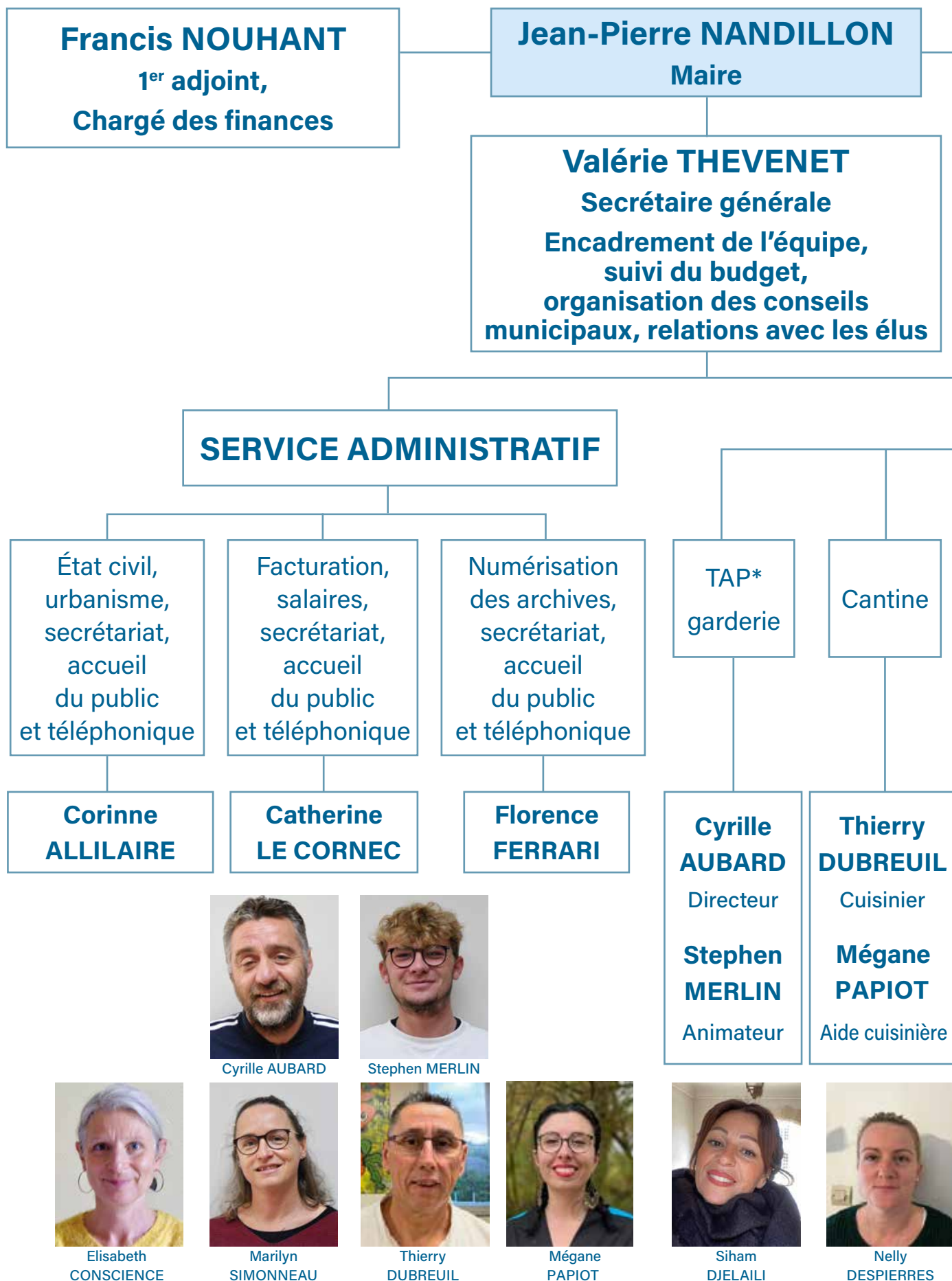
- 1** Budget, finances, administration générale
- 2** Urbanisme, environnement et bâtiments communaux
- 3** Affaires sociales, périscolaires et jeunesse
- 4** Affaires sociales, seniors et personnes en situation de handicap
- 5** Communication, information et participation citoyenne
- 6** Sport, tourisme et associations
- 7** Appel d'offres et ouverture des plis
- 8** Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

LES INSTANCES EXTERNES

- A** Syndicat Mixte du Pays Val-de-Creuse Val d'Anglin
- B** Syndicat d'Electrification de l'Indre (SDEI)
- C** Syndicat mixte de gestion d'assainissement autonome
- D** Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire de la région d'Argenton (SIRSA)
- E** Conseils des écoles élémentaire et maternelle
- F** Conseil d'administration du Syndicat des Eaux de la Grave (SEG)
- G** Conseil d'administration de la maison de retraite du Clos du Verger d'Argenton
- H** Conseil d'administration de l'association de Repas à domicile de Saint-Plantaire
- I** Chambre d'agriculture
- J** Comité National de défense



Le personnel municipal



Edwidge MAILLOT
2^e adjointe
Chargée des affaires scolaires
et sociales

Daniel DURIS
3^e adjoint
Chargé des travaux

SERVICE PÉRISCOLAIRE

SERVICE TECHNIQUE

ATSEM**
École
maternelle

Entretien
des locaux

Entretien
chemins
et matériel

Entretien
espaces
verts

Entretien
locaux
et fleurissement

**Elisabeth
CONSCIENCE**

**Marilyn
SIMONNEAU**
Atsem

**Siham
DJELAILI**
Agent entretien
**Nelly
DESPIERRES**
Agent entretien
**Emilie
CHOPLIN**
Ménage école maternelle

**Dimitri
LALIÈRE**

**Benjamin
COULON**

**Baptiste
DESFOUGERES**

**Jordan
RAPIN**

**Régis
DESAIX**

**Théo
DESAIX**



Emilie CHOPLIN



Benjamin
COULON



Jordan RAPIN



Théo DESAIX



Dimitri LALIÈRE



Baptiste
DESFOUGERES

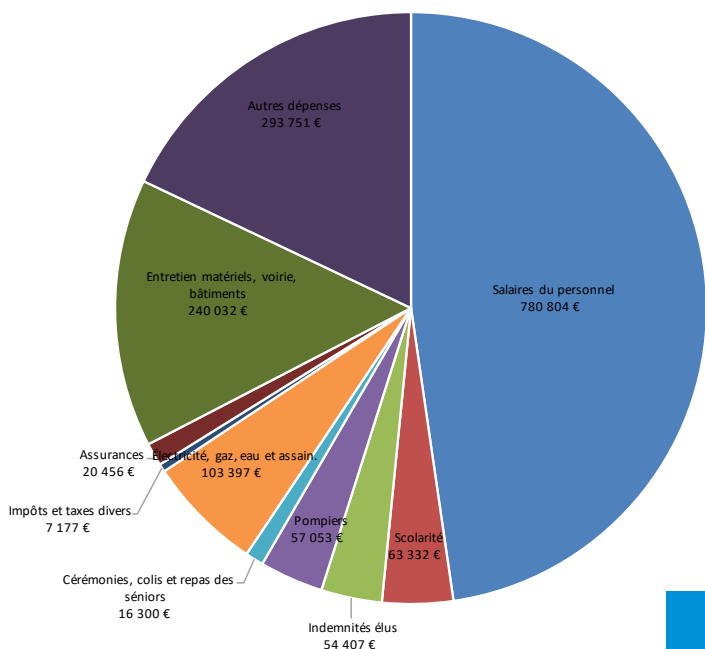


Régis DESAIX



Budgets municipaux 2023

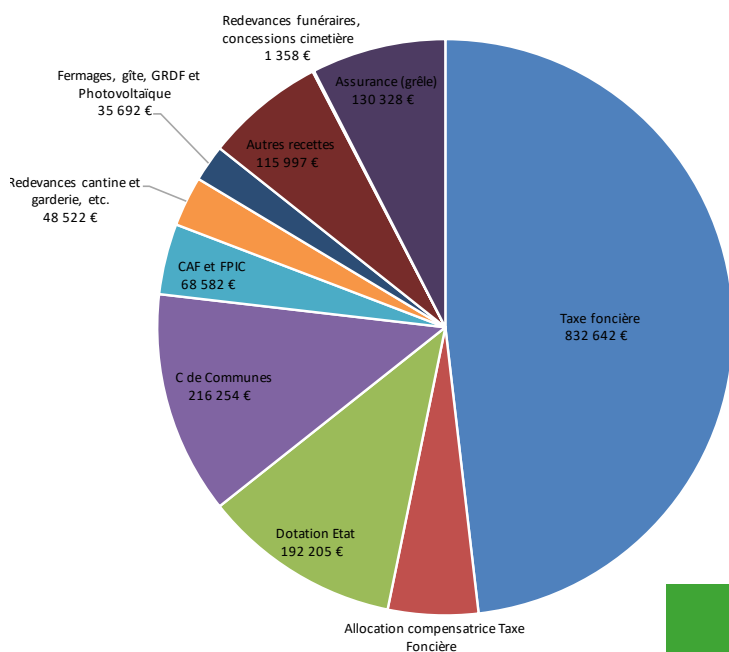
BUDGET FONCTIONNEMENT DÉPENSES EN EUROS



Budget commune fonctionnement 2023	Dépenses
Salaires + charges du personnel	780 804 €
Intervenants périscolaires	11 475 €
Cantine	34 830 €
Transports sorties scolaires	17 027 €
Indemnités élus	54 407 €
SDIS (pompiers)	57 053 €
Subventions associations	
Cérémonies, colis et repas des seniors	16 300 €
Électricité, gaz, eau et assainissement, ordures ménagères, etc.	103 397 €
Intérêts d'emprunts	7 177 €
Assurances	20 456 €
Voie	15 108 €
Frais de télécommunication (courrier, Internet, téléphone, etc)	
Carburants	13 989 €
Réparation bâtiments suite grêle	168 767 €
Maintenance (informatique, ascenseur)	22 940 €
Entretien réseaux	19 228 €
Locations mobilières	
Autres dépenses	293 751 €
total dépenses	1 636 709 €

Total des dépenses : 1 636 709 €

BUDGET FONCTIONNEMENT RECETTES EN EUROS



Budget commune fonctionnement 2023	recettes
Taxe foncière	832 642 €
Allocation compensatrice Taxe Foncière	87 429 €
Dotations Etat	192 205 €
C de Communes	216 254 €
CAF et FPIC	68 582 €
Redevances cantine et garderie, etc.	48 522 €
Fermages, gîte, GRDF et Photovoltaïque	35 692 €
Autres recettes	115 997 €
Redevances funéraires, concessions cimetièr	1 358 €
Assurance (grêle)	130 328 €
total recettes	1 729 009 €

excédent : 92 300 €

Par thématique pour graphique	Dépenses
Salaires du personnel	780 804 €
Scolarité	63 332 €
Indemnités élus	54 407 €
Pompiers	57 053 €
Cérémonies, colis et repas des seniors	16 300 €
Électricité, gaz, eau et assainissement	103 397 €
Impôts et taxes divers	7 177 €
Assurances	20 456 €
Entretien matériels, voirie, bâtiments	240 032 €
Autres dépenses	293 751 €
total par thématique pour graphique	1 636 709 €

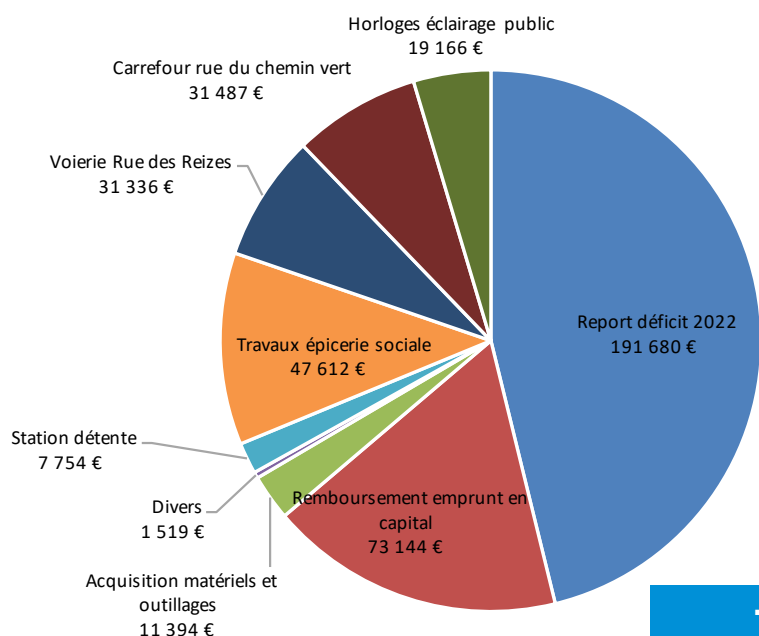
Total des recettes : 1 729 009 €

EXCÉDENT 2023 : 92 300 €



Budgets municipaux 2023

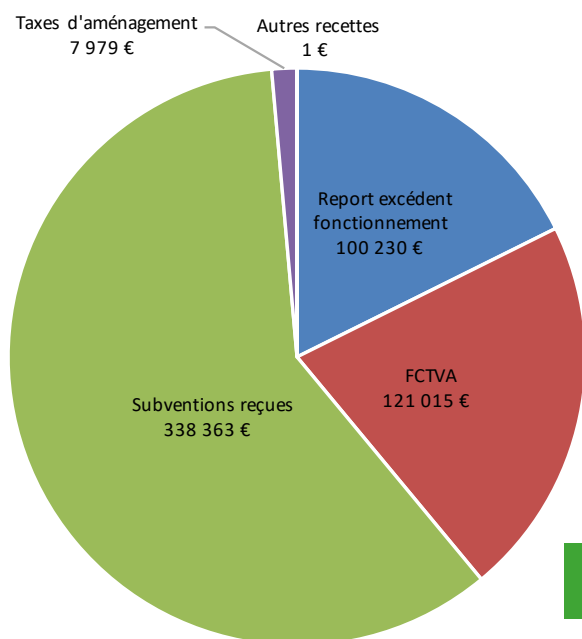
BUDGET INVESTISSEMENT DÉPENSES EN EUROS



budget commune Investissement 2023	dépenses
Report déficit 2022	191 680 €
Remboursement emprunt en capital	73 144 €
Acquisition matériels et outillages	11 394 €
Divers	1 519 €
Station détente	7 754 €
Travaux épicerie sociale	47 612 €
Voierie Rue des Reizes	31 336 €
Carrefour rue du chemin vert	31 487 €
Horloges éclairage public	19 166 €
total	415 092 €

Total des dépenses : 415 092 €

BUDGET INVESTISSEMENT RECETTES EN EUROS



budget commune Investissement 2023	recettes
Report excédent fonctionnement	100 230 €
FCTVA	121 015 €
Subventions reçues	338 363 €
Taxes d'aménagement	7 979 €
Autres recettes	1 €
total	567 588 €

Total des recettes : 567 588 €

EXCÉDENT INVESTISSEMENT : 152 496 €



Au fil des conseils municipaux

Conseil municipal du 7 décembre 2023

1 - Délimitation des zones d'accélération d'énergie renouvelable

Un dossier d'information sur les zones d'accélération des énergies renouvelables ainsi qu'un cahier de doléances ou observations ont été mis à disposition du public en mairie du 2 au 20 novembre 2023. Une information au public a été faite lors des réunions de quartiers les 19 et 26 octobre 2023. Aucune mention ou observation n'ont été portées sur le registre mis à disposition du public.

Le conseil municipal délimite une zone d'accélération des énergies renouvelables où il est possible d'implanter des équipements photovoltaïques ou agrivoltaïques à savoir :

• Anciennes carrières Guignard	
La Maison Rouge (privé)	70540 m ²
• Rue des AFN (privé)	25585 m ²
• Les Petits Jolivets	
(terrains communaux)	113390 m ²
• Les Jolivets (terrains communaux)	74575 m ²
• Les Pessanins (privé)	98454 m ²
• La Bourdine (privé)	152523 m ²
• La Bourdine (CDC)	18600 m ²
• La Font Pie VII (privé)	75202 m ²
• Les Brandes des Jolivets	
(terrains communaux)	605 460 m ²
• Champs des Lignes (privé)	149759 m ²

2 - Tarifs cimetièrre et suppression des concessions cinquantenaires

	Durée 15 ans	Durée 30 ans
Tombe 3m ²	123€	209€
Tombe 6m ²	246€	418€
Caveau 3,75 m ²	154€	261€
Caveau 5 m ²	205€	348€
Columbarium 4 urnes	420€	714€
Cave-urne 4 urnes	200€	340€

3 - Tarifs cantine

- Repas enfant à 3,10€
- Repas à partir du 3ème enfant à 1,65€
- Repas adulte à 7,50€

4 - Tarifs garderie

(selon le quotient familial)

- de 0€ à 500€ - matin et mercredi 0,90€
- de 0€ à 500€ - soir 1,25€
- Supérieur à 500€ - matin et mercredi 0,95€
- De 0€ à 500€ - soir 1,35€

5 - Tarifs salles communales

Le Courbat - Moulin Rouge & gîte communal du Courbat (tarifs disponibles sur le site de la mairie et en mairie).

6 - Modification des statuts de la Communauté de Communes

Restitution de la compétence « station d'épuration »
Considérant l'intérêt pour le gestionnaire du réseau d'assainissement des communes d'Argenton et du Pêchereau, en l'occurrence le Syndicat des eaux de La Grave, de mettre en œuvre sa compétence « assainissement » de manière exhaustive, et dans cette optique, de détenir la maîtrise et l'autonomie de gestion de l'équipement final du réseau : la station d'épuration de St Marcel.

La commune de St Marcel gestionnaire de son propre réseau d'assainissement bénéficie de cet équipement, est un préalable nécessaire au transfert par leur soin de ladite compétence au Syndicat des eaux de La Grave.

7 - Attribution d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle à certains agents publics

Article 1 : Attribution d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents remplissant les conditions fixées par le décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023.

Article 2 : Fixe le montant de la prime dans la limite du plafond prévu pour chaque niveau de rémunération défini par le barème.



Au fil des conseils municipaux

Conseil municipal du 21 février 2024

1. Création de trois emplois non permanents à accroissement temporaire d'activité

Création à partir du 1er mars 2024 :

- un emploi non permanent sur le grade d'adjoint technique pour une durée hebdomadaire de service de 35h et autoriser le recrutement d'un agent contractuel pour une durée de 8 mois.
- un emploi non permanent sur le grade d'adjoint technique pour une durée hebdomadaire de service de 35h et autoriser le recrutement d'un agent contractuel pour une durée de 6 mois.
- un emploi non permanent sur le grade d'adjoint technique pour une durée hebdomadaire de service de 28h et autoriser le recrutement d'un agent contractuel pour une durée de 6 mois.

Conseil municipal du 28 mars 2024

1. Charte de fonctionnement des médiathèques du réseau de la Vallée de la Creuse

Afin d'harmoniser le niveau de service en matière de lecture publique à l'échelle du territoire communautaire, la collectivité s'est dotée d'un schéma de développement de la lecture publique, dont la mise en œuvre a démarré en janvier 2022.

Le réseau comptera, à terme, 9 bibliothèques : Argenton-sur-Creuse, la tête de réseau, Éguzon, St Gaultier, et Velles à un deuxième niveau, Le Pêchereau, St Marcel, Mosnay, Le Menoux et Pommiers, à un troisième niveau.

Le réseau des bibliothèques de la Vallée de La Creuse agit en partenariat avec la bibliothèque Départementale de l'Indre. Cette dernière assure, pour toutes les bibliothèques de son réseau, la formation des bénévoles et des salariés, le prêt de documents et d'animations, ainsi que l'aide technique et le conseil.

2. Charte du bénévole à la bibliothèque

En collaboration avec les bibliothèques, des professionnels, des partenaires bénévoles peuvent contribuer à remplir des missions de service public et ainsi participer à la vie de la bibliothèque intercommunale. Cette charte de coopération vise à formater l'engagement des bibliothécaires bénévoles. Ces derniers seront intégrés à l'équipe de la bibliothèque du Pêchereau après validation de leur candidature par les élus et le responsable du service, en fonction des besoins de l'établissement.

3. Plan de financement FAR Balayeuse

Achat d'une balayeuse
d'occasion pour : 39600€ HT.

FAR	15315€
Autofinancement	24285€

4. Désignation déontologue

Madame Armelle TREPOZ est désignée pour exercer cette mission.

5. Vente emplacement et caveau Carré1/110

Emplacement de 5m² au prix de 348€ pour 30 ans.

Monument au prix de 652€.



6. Vente terrain communal AH0039

Parcelle située à La Brande des Jolivets, superficie : 14844m² au prix de 3117€ au Centre Equestre Val de Creuse.

7. Vente de terrains communaux

Parcelle AZ0028, superficie 1377 m² – AZ0029, superficie 17904 m² – AZ0030, superficie 7400 m² pour un montant total de 3900€ après expertise de la chambre d'agriculture.

8. Prise de participation projet photovoltaïque VALECO

Le principe d'entrée au capital de la société holding, à constituer à hauteur de 14,3% du capital soit 20€, conditionné à une nouvelle délibération qui aura lieu ultérieurement.

9. Taux d'imposition 2024

taxe foncière (bâti)	33,89%
taxe foncière (non bâti)	59,25%
taxe d'habitation	10,95%

10. Subventions

Montant des subventions : 6700€ inscrites au chapitre 65 du budget unique de la commune.

11. Compte de gestion commune 2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, a adopté le compte de gestion de la commune du receveur pour l'exercice 2023 et dont les écritures sont conformes à ce compte administratif de la commune pour le même exercice.

12. Budget unique commune 2024

Le budget unique commune 2024 s'équilibre en dépenses et en recettes en section de fonctionnement à 1 699 013,88€ et en section d'investissement à 987 911,46€.

Conseil municipal du 27 juin 2024

1. Guide et règlement du ramassage des encombrants

L'objet du présent règlement est de définir les conditions et modalités auxquelles est soumise la collecte des encombrants sur la commune de Le Pêchereau

Sont compris dans la dénomination de déchets encombrants à collecter périodiquement en porte à porte, tous les déchets qui, en raison de leur poids, de leur volume ou de leur incompatibilité, ne peuvent être enlevés par le service normal de collecte des ordures ménagères ne satisfont pas au traitement réservé aux ordures ménagères.

Les dispositions du présent règlement s'appliquent à toutes personnes, physique ou morale, habitant sur le territoire de la commune de Le Pêchereau, en qualité de propriétaire, locataire, usufruitier ou mandataire.

Les encombrants doivent être sortis sur les trottoirs ou accotements des voies publiques, accessibles au véhicule de collecte, uniquement la veille au soir du jour de collecte, ceci afin d'éviter un encombrement des voies publiques. Tous les déchets qui ne seront pas collectés par les agents du service technique de la commune doivent être immédiatement retirés de la voie publique par les intéressés.

En cas de non exécution, l'infraction sera constatée par la Police du Maire et le dépôt devra faire l'objet d'un enlèvement aux frais des intéressés.

2. Acquisition des parcelles BC240 – BC242

BC240, superficie : 489 m² – BC242, superficie 151 m² au prix de 50€. Les frais de notaire étant à la charge des consorts GAULTIER.



3. Attribution offres travaux Maison de santé

Lot 1 – gros œuvre	
SAS Nouvelle Bernardeau	76 410,93€ HT
Lot 2 – menuiserie extérieures	
MOREAU	78 943,28€ HT
Lot 3 – Serrurerie	
DAVIER	7 181,00€ HT
Lot 4 – menuiseries intérieures	
DENIOT	21 151,77€ HT
Lot 5 – doublage cloisons, plafond	
MEC	67 621,75€ HT
Lot 6 – faïence	
VACHER	3 005,00€ HT
Lot 7 - sol souple peinture	
VACHER	37 438,00€ HT
Lot 8 - élévateur	
ERMHES	16 052,23€ HT
Lot 9 - plomberie-chauffage CVC	
ROBY	66 209,59€ HT
Lot 10 – électricité	
TOUZET	32 686,20€ HT

4. Plan de financement Maison de santé

Maitrise d'oeuvre – Études complémentaires	47 792,50€ HT
Travaux ou acquisitions	406 898,75€ HT
Coût prévisionnel	454 691,25€ HT

Ressources prévisionnelles :

• DETR	227 345,63€ HT	50%
• Conseil Régional (CRST)	79 000,00€ HT	17,37%
• Conseil Départemental	4 320,00€ HT	0,95%
• Fond vert	53 147,64€ HT	11,69%
• Taux de financement public	363 813,27€ HT	80,01%
• Fonds propres	90 877,98€ HT	19,99%

5. Rétrocession concession

Rétrocession de la concession n° 881 carré 9 au prix de 100€

Conseil municipal du 3 octobre 2024

1. Participation au capital de la Sté CAS de Vallée de la Creuse

VALECO propose à la commune de rentrer au capital de la société CAS VALLÉE DE LA CREUSE selon les modalités de l'offre de partenariat annexée à la présente délibération :

Associés	%	Actions
Mosnay	1%	5
Le Pêchereau	1%	5
Malicornay	1%	5
Chavin	1%	5
CDC Eguzon-Argenton	1%	5
VALECO	95%	475
Total	100%	500

a) le principe d'entrée au capital de la société CAS DE VALLÉE DE LA CREUSE à hauteur de 1% du capital soit 5,00€.

b) l'acte de cession et le pacte d'actionnaires relatif à la société CAC DE VALLÉE DE LA CREUSE

Désigne Mr HUET Joël, conseiller délégué pour représenter la collectivité au sein de la société CAS DE VALLÉE DE LA CREUSE et négociateur, modifier, conclure et signer tout document relatif à la société CAS DE VALLÉE DE LA CREUSE au nom et pour le compte de la collectivité, pour la durée du mandat en cours.

Au fil des conseils municipaux

2. Création de deux emplois permanents

- Un emploi à temps complet en qualité d'agent de service en milieu rural, à temps complet, au grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C, du cadre d'emploi des adjoints techniques.
- Un emploi à temps non complet en qualité d'aide de cuisine, au grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C, du cadre d'emplois des adjoints techniques à raison de 28/35èmes heures hebdomadaires de travail.

Ceci est un condensé des conseils municipaux, l'intégralité et annexes sont disponibles sur le site internet de la mairie (www.le-pechereau-mairie.fr).

Pour rester branché, élaguez

Un réseau qui fonctionne c'est la garantie d'une continuité de vos services de communication



Vous êtes propriétaire de terrain ? alors vous avez la responsabilité de l'entretien de votre végétation et de vos plantations

Le recours à un professionnel est vivement recommandé notamment en cas de situation dangereuse ou complexe



Saviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à l'internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation ?

Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.



MAISON DE SANTÉ LE PÊCHEREAU

Le projet de transformation des anciennes écoles en maison de santé est maintenant passé en phase de réalisation.

Après plus d'une année d'études de faisabilité et de conception menée par un architecte, avec l'accord des Bâtiments de France, le déroulement des différentes tâches a abouti à un accord de construction.

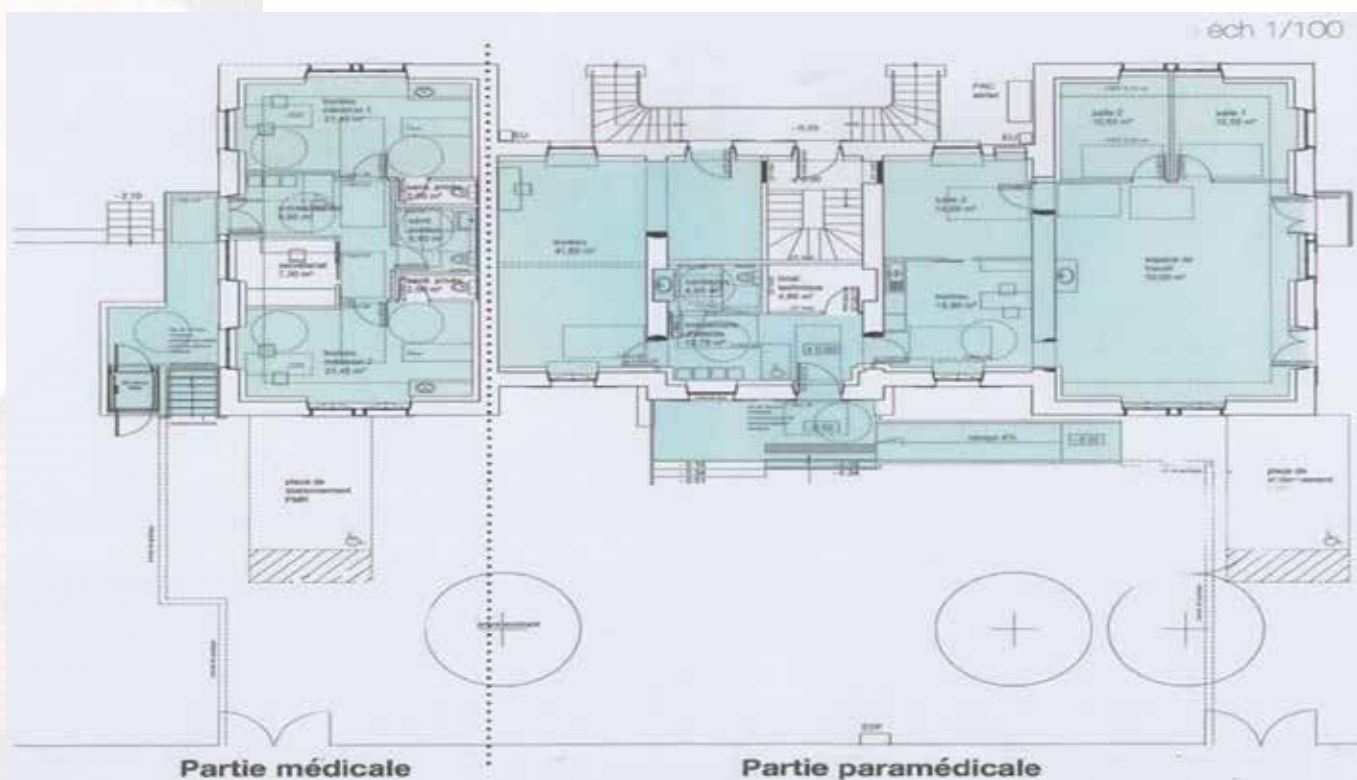
Les entreprises retenues, suite à un appel d'offre, se sont mises en œuvre début octobre.

La première phase de travaux a consisté au retrait des utilités de plomberie, d'électricité, de sanitaires, ainsi qu'à la démolition des structures internes non récupérables.

La seconde phase est la construction et l'aménagement dans les normes en vigueur, des différents locaux des futurs locataires à savoir : 2 médecins généralistes, 2 kinésithérapeutes, 1 enseignant en Activité Physique Adaptée (APA) pour l'aide à l'autonomie.

La durée des travaux annoncée est de huit mois ; la date d'achèvement est prévue fin mai 2025.

Le coût total prévisionnel est de 454 691,25 € HT.



RÉFECTIION de la Chaussée du Chemin du Haut des Côtes

L'état de la chaussée du chemin du Haut des Côtes nécessitait une remise en état.

Pour un coût d'opération de 20 341 € HT, un renforcement des bas-cotés et un re-profilage par la mise en œuvre d'enduit bicouche de bitume ont été réalisés.



TROTTOIRS Résidence La Sauleraie

La Commune a fait réaliser des travaux pour refaire les trottoirs de La Sauleraie qui étaient fortement détériorés des deux cotés de la voie.

La réfection répondait à de nombreuses demandes exprimées par les riverains et les élus du fait de leur dégradation.

La société POUET - BELLIN chargée des travaux a entrepris l'ouvrage fin août permettant finalement de sécuriser la circulation des piétons et de rendre les zones de stationnement stabilisées.



VÉGÉTALISATION DANS LA COUR D'ÉCOLE

La commune a profité des vacances scolaires de février pour végétaliser et pour rendre plus accueillante la cour de l'école primaire.

Destinée à s'adapter au changement climatique, une importante surface de la cour a été désartificialisée.

Cette réalisation représente une opportunité d'offrir aux élèves un environnement sain, en harmonie avec la nature.

Les arbres plantés en façade des classes apportent de l'ombrage l'été ; certains sont entourés de bancs qui apporteront aux élèves un endroit pour se reposer.

Enfin, en bordure de clôture de la rue du Chemin Vert, une nouvelle haie a été plantée, qui formera un écran végétal.



EMBELLISSEMENT D'UN PUIS COMMUNAL

La vétusté du puits communal situé sur la place du 8 mai 1945, face à l'église nécessitait une rénovation et un embellissement de sa structure.

Il ne s'agit pas d'une réhabilitation à des fins domestiques, mais de le sécuriser, le rendre non fonctionnel et le mettre en valeur.

Le choix esthétique et l'ouvrage ont été réalisés bénévolement par un Pécherellien et un élu de notre commune.

Le puits en pierre qui offrait une image rustique a été agrémenté d'un style plus urbain en améliorant la géométrie de sa toiture et en l'habillant d'une enceinte périphérique formant un banc avec deux accès au puits dotés d'ornement floral.

Merci aux bénévoles pour leur engagement et l'utilisation de leurs compétences au bénéfice de tous.



TERRITOIRE BIO ENGAGÉ

La commune honore son engagement pour le Bio avec le Label «Territoire Bio Engagé»

Comme vous avez pu le constater, un nouveau panneau fait désormais partie du paysage à l'entrée de notre commune : le label «**Territoire Bio Engagé**». Ce signe visible de notre engagement démontre notre volonté de promouvoir des pratiques plus saines et durables, en particulier dans nos écoles.

Le label a été attribué à notre commune en reconnaissance de notre initiative visant à servir des repas composés à plus de 50 % de produits biologiques et locaux à la cantine scolaire. C'est un pas significatif vers une alimentation plus respectueuse de l'environnement et de la santé de nos enfants. Ce projet est une première dans notre département, et nous en sommes fiers.

Cette démarche est le fruit d'une volonté municipale forte, parfaitement relayée en cuisine par **Thierry** et **Mégane**, qui ont contribué de manière brillante à la mise en œuvre de cette initiative.

Merci à toutes et à tous pour votre soutien !



La VIE COMMUNALE

CONCOURS DÉPARTEMENTAL FLORAL

A l'issue des vœux du maire pour l'année 2024, ont eu lieu les traditionnels remerciements des participants au concours floral.

Que ce soit des petites maisons ou des aménagements paysagés plus ambitieux, les Pescherelliens ont œuvré à nouveau pour rendre notre commune plus belle, plus naturelle et plus attractive.



La municipalité, a offert à chacun des lauréats une composition florale et les a félicités pour leur créativité, leur amour de la nature et leur source d'inspiration :
Mesdames Claude BIETTMANN et Chantal HUET ;
Messieurs Jean-Pierre VIARD, Jean-Paul LAVENU, Bernard LONGEIN.

La cérémonie officielle de remise des prix du concours départemental des villes, villages, maisons fleuries a eu lieu à la salle des fêtes d'Orsennes où le palmarès des lauréats a été dévoilé commune par commune.

GRAND PRIX CYCLISTE DU PÊCHEREAU

Vendredi soir 2 août a eu lieu la traditionnelle semi-nocturne cycliste du Pêchereau avec une belle participation. Les courses ont été animées et ont réussi aux coureurs des départements voisins. Les commentaires des coureurs ont été unanimes : une belle organisation de L'US Argenton et de la commune du Pêchereau avec un circuit très plaisant ! Cette belle soirée a été conclue par le pot de l'amitié pour les coureurs et les bénévoles.

1e catégorie :

- 1- Frédéric Alvarez (AS En Val - dpt 45)
- 2- Maxime Sartout (AC Rilhac Rancon - dpt 87)
- 3- Paul Maynard (US Chauvigny Cycliste - dpt 86)

2e catégorie :

- 1- Yann Marchet (Aumance Tronçais Cyclisme - dpt 03)
- 2- Jérémy Virmaux (Aumance Tronçais Cyclisme - dpt 03)
- 3- Cédric Née (AC Chasseneuil En Berry - dpt 36)

3e catégorie :

- 1- antonin Collin (VC Montmorillonnais - dpt 86)
- 2- Eric Hanquart (CC Mainsat Evaux - dpt 23)
- 3- Alexandre Beigneux (UC Martizay - dpt 36)

4e catégorie :

- 1- Thierry Texier (Commentry Cycliste - dpt 03)
- 2- Alexandre Maynard (US Chauvigny Cycliste - dpt 86)
- 3- Jean-Luc Teillaumas (UC Lubersac - dpt 19)



LES RUBANS ARC-EN-CIEL



La Ligue contre le Cancer de l'Indre, la CPTS, Les Rubans Arc-en-ciel, ont uni leurs Compétences.

Ce qui a permis l'ouverture de deux antennes, à Argenton-sur-Creuse et Eguzon au sein des maisons de santé.

À quoi servent les soins de support ?

Le traitement d'un cancer ne s'arrête pas au traitement de la maladie seule. Les soins de support font partie intégrante du parcours de soins des patients. Sont définis comme l'ensemble des soins et soutiens nécessaires aux personnes malades pendant et après la maladie. Ils se font en association avec les traitements spécifiques contre le cancer lorsqu'ils sont mis en place.

Pour quel type de cancer ? TOUT CANCER.

Pour qui les soins de support ?

Pour les hommes, les femmes : Val de Creuse - Val d'Anglin, Pays de la Châtre en Berry, Parc Naturel Régional de la Brenne, mais aussi le département 23 limitrophe d'Eguzon.

Comment bénéficier de soins de support ligue contre le cancer de l'Indre ?

Totalement gratuit.

Pour l'instant, ils sont au nombre de 5 :

Socio-esthétiques, sport adapté, kinésiologue, ressource patiente, diététicienne.

Ces soins sont pratiqués par les professionnels suivants :

Julie FRANCO Kinésiologue Relaxation 06 87 26 08 42

Céline BARBIER Soins de socio-esthétique & yoga 06 79 79 00 86

Maxence NOGRETTE Activité Physique Adaptée 06 45 75 38 65

Laure PINAULT Diététicienne 06 74 91 71 29

À venir : Ateliers Patiente ressource, Réflexologue, Socio coiffure

Ces antennes accueillent sur ces lieux suivants :

Maison de santé Simone Veil, rue de la Sablière, 36200 Argenton sur Creuse

Maison médicale de santé pluridisciplinaire, Rue Clément Choret, 36270 Eguzon

**Contactez-nous ! 02 54 27 24 88
LIGUE CONTRE LE CANCER DE L'INDRE**



COMMÉMORATIONS

DES 8 MAI ET 11 NOVEMBRE 2024

La commune réaffirme son attachement au souvenir des victimes et l'importance qu'occupe la compréhension de notre histoire.

Élus du Conseil Municipal, représentants de l'association des anciens combattants, porte-drapeaux, membres de la Gendarmerie Nationale, sapeurs-pompiers, musiciens de la fanfare des pompiers de Neuvy St Sépulchre, enfants des écoles, leurs enseignants et parents, Madame la Conseillère Départementale d'Argenton sur Creuse et notre Maire ainsi que de nombreux participants étaient réunis autour de Joël HUET conseiller délégué qui a présidé les cérémonies.



Souvenons-nous de tous les êtres humains disparus, tués sur les champs de bataille, exterminés, massacrés, torturés, fusillés, morts en captivité ou écrasés sous les bombardements...

Hommage à ces héros parfois inconnus, qui se sont battus afin que nous puissions vivre libres.

Après avoir déposé les gerbes de fleurs au pied du monument aux morts, les participants se sont recueillis, puis la Marseillaise a été chantée par des écoliers.

Raphaël, jeune garçon de 10 ans, a interprété le chant « La Strasbourgeoise » lors de cette cérémonie.

Au son des cuivres et des tambours, la fanfare a accompagné les participants jusqu'à la salle de réception du stade où un vin d'honneur a été offert par la mairie.



SENTIERS DE RANDONNÉE

Trois sentiers de randonnée ont été tracés et balisés sur la commune depuis 2017. Ils sont tous les 3 facilement accessibles, praticables et régulièrement nettoyés.

« Fonts et Lavoirs »

d'une longueur de 8,3 km, balisé en bleu, axé principalement sur le patrimoine bâti et sur les lavandières.

« Entre Courbat et Creuse »

de 10,3 km, balisé en jaune, avec panoramas sur la vallée, passage en bord de Creuse, sur la voie verte et dans le site du château du Courbat.

« Dans les brandes »

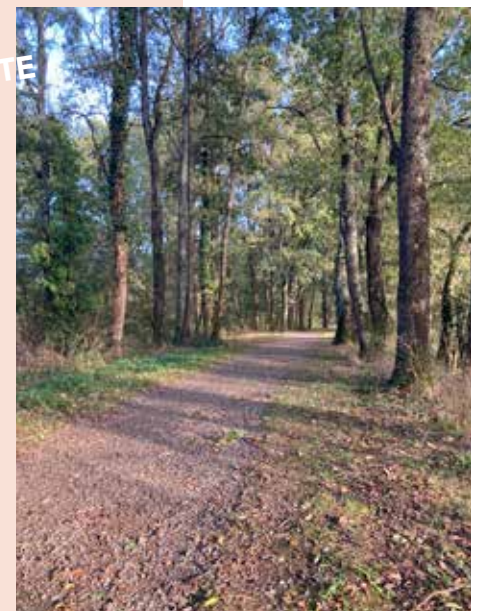
de 12,5 km, balisé en jaune, pour une immersion dans le milieu naturel du plateau, entre chemins d'exploitation et chemins creux, avec un panorama magnifique sur Le Pêchereau et la vallée.

Les fiches descriptives de chaque sentier sont disponibles au secrétariat de la Mairie du Pêchereau. Elles sont également téléchargeables sur le site internet de la commune.

Un panneau situé sur la place du 8 mai 1945, représente un plan de la commune sur lequel figurent les parcours des 3 sentiers de randonnée. Par ailleurs, à l'Office du Tourisme d'Argenton, vous pouvez vous procurer une carte au 1/25000e reprenant tous les sentiers de randonnée balisés de la Communauté de Communes d'Argenton/Eguzon, vendue 5 euros.

Nul doute que la création de ce sentier de Grande Randonnée va apporter une augmentation sensible du nombre de randonneurs itinérants dans notre région. Des retombées positives importantes sont attendues pour les hébergements et les commerces de proximité.

Nous avons la chance de posséder un réseau important de chemins, à nous de les bichonner, de les protéger des agressions de toutes sortes. Si toutefois vous relevez, lors de votre balade, des erreurs de balisage, des obstacles divers (chutes de branches, d'arbres, dépôts d'ordures sauvages) ou autres anomalies, merci de le signaler au secrétariat de la Mairie.



FÊTE DES VOISINS

REPAS DE LA SAULERAIE et DES PETITES CHAUMES

Dans le sillage des Petites Chaumes, qui, comme chaque année, a organisé son repas des voisins, le quartier de la Sauleraie a décidé de se joindre à cette belle tradition en organisant à son tour son propre repas des voisins le 10 août 2024.

Cette initiative vise à renforcer les liens entre les habitants et à créer un moment convivial autour de délicieuses spécialités.

C'est une première dans ce quartier. Les participants ont été heureux de pouvoir échanger, autour d'une bonne table, entre

jeunes et moins jeunes, de consolider la proximité, la solidarité et d'éviter l'isolement.

À l'unanimité, il a été décidé de reconduire cette fête l'année prochaine, considérant que le succès de ce repas de rue vise à valoriser l'image du quartier et à renforcer les relations de voisinage.

Merci à toutes et tous pour l'organisation de ces beaux moments de partage, qui, nous l'espérons, deviendront une tradition pérenne sur notre commune !



Repas

DE FIN D'ANNÉE DE NOS AÎNÉS



Le dimanche 1^{er} décembre 2024 a eu lieu le traditionnel banquet de fin d'année des aînés de plus de 70 ans de la commune. Nous avons eu la joie de réunir 123 convives autour d'un repas de fêtes au restaurant l'Escapade.



Les personnes invitées n'ayant pu y assister ont reçu des colis de fêtes qui contenaient, comme chaque année, des produits locaux et de qualité. Les 207 colis ont été distribués la semaine suivant le banquet par les conseillers municipaux, et les 12 aînés résidant en EHPAD ont quant à eux reçu leurs sachets contenant cadeaux et friandises dans les jours qui ont suivi.

Plan canicule

La mairie rappelle à toutes les personnes âgées, isolées, invalides ou fragilisées par la maladie, qu'elles peuvent demander à être inscrites sur le fichier communal de recensement dans le cadre du plan canicule.

Cette demande peut être faite sur simple appel au secrétariat pendant les heures d'ouverture à partir du 1^{er} juin : 02 54 24 04 97. Cette inscription permet de bénéficier d'une surveillance particulière de la municipalité.

Dans tous les cas, si le plan canicule est déclenché, il est vivement recommandé de suivre les conseils sanitaires émis par les médias. Un numéro vert gratuit « canicule info service » est à disposition, de 8h00 à 20h00 au 0 800 06 66 66. Cette démarche de recensement est facultative et vous pouvez, à tout moment, demander votre radiation de ce registre.

CANICULE ET FORTE CHALEUR

ADOPTEZ LES BONS GESTES



Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

**EN CAS D'URGENCE :
APPELEZ LE 15**

RAPPEL : un défibrillateur est situé à côté du panneau d'affichage numérique, espace Jean Descout, accès mairie.



DON DE SANG

AMICALE ARGENTON-SUR-CREUSE

RENSEIGNEMENTS SUR LES COLLECTES :

Mr DÉSIÉ Bernard, Président : 02 54 01 13 73
M. LECOINTE J. Marie : 06 63 61 65 48

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITÉS :

Mme LABBÉ Marie-France : 06 77 49 76 37
Mme LECOINTE Véronique : 07 81 47 62 14

RENSEIGNEMENTS SUR LA RAMÉE :

Mr BOUZANNE Claude : 06 88 39 96 05

ACTIVITÉ 2025

- 5 JANVIER : Galette des rois - Salle Jean Frappat
- 9 FÉVRIER : Assemblée générale Salle Charles Brillaud
Repas restaurant
- 1er MARS : Super Loto - Salle Jean Frappat
- 31 MAI et 1er JUIN : Voyage 2 jours,
Mayenne et Orne
- 14 JUIN : Méchoui Le Moulin Rouge
Le Pêchereau
- MI DÉCEMBRE : Distribution des colis de Noël

ACTIVITÉ 2026

- 4 JANVIER : Galette des rois - Salle Jean Frappat
- 8 FÉVRIER : Assemblée générale Salle Charles Brillaud

POUR DONNER SON SANG IL FAUT :
être âgé de 18 à 70 ans, peser au moins
50 kg, ne pas venir à jeun et être muni
d'une pièce d'identité avec photo.

RDV COLLECTES :

dondesang.efs.sante.fr
ou André : 06 78 44 38 28

- JANVIER Jeudi 23
TENDU / 15h à 19h
- FÉVRIER Jeudi 20
Salle Jean Frappat / 15h à 19h
- MARS Jeudi 06
/ Salle Jean Frappat / 15h à 19h
- MAI Jeudi 15
/ Salle Jean Frappat / 15h à 19h
- JUIN Jeudi 12
/ La grande aux loisirs - TENDU / 15h à 19h
- JUILLET Jeudi 17 / Salle Jean Frappat / 15h à 19h
- SEPTEMBRE Jeudi 11
/ Salle Jean Frappat / 15h à 19h
- OCTOBRE Jeudi 02
/ Salle Jean Frappat / 15h à 19h
- NOVEMBRE Jeudi 20
/ Salle Jean Frappat / 15h à 19h

INTEMPOREL-LES FESTIVAL



L'église du Pêchereau a accueilli, dans le cadre du festival Intemporel-les, la performance unique de Fanny Perrier-Rochas qui offrait une immersion fascinante dans l'univers mystérieux de la musique byzantine.

La scénographie, magnifiquement naturelle, créait une atmosphère propice à la contemplation et à l'émerveillement.

Les sonorités envoûtantes résonnaient dans l'espace sacré, permettant au public de découvrir les secrets et la profondeur de cette tradition musicale millénaire. Chaque note semblait raconter une histoire, évoquant des siècles d'héritage culturel et spirituel, tout en enveloppant les spectateurs dans une expérience sonore inoubliable.

https://www.facebook.com/les.intemporel.les.festival/?locale=fr_FR

AFFAIRES

SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

● Les écoles Jacques Prévert

L'école maternelle accueille ses élèves dans les classes de :

Mme la directrice Julie Hemery, en en PS – MS - GS et de Mme Frédérique Brunet en PS - MS. L'effectif de cette année scolaire est de 45 élèves.

L'école élémentaire accueille ses élèves dans les classes de :

Mme la directrice Sabine Giacomuzzi en CP
Mme Agnès Cauchois-Renvoise en CE1
Mme Nathalie Jean-Rezzak en CE2
Mme Caroline Bernard en CM1
et de Mme Sophie Dupuy en CM2.

Mme Isabelle Granger est une enseignante remplaçante, rattachée à l'école depuis la rentrée de septembre 2024.

L'effectif de cette année scolaire est de 93 élèves + 3 enfants de citoyens itinérants.

Comme chaque année, la municipalité soutient les activités culturelles et sportives des écoles, en finançant plusieurs de ces activités, comme la natation, l'équitation, et en mettant à disposition les moyens de transport nécessaires.

La cour de l'école élémentaire s'est embellie de plantations.

La haie a été remplacée et nous espérons que ces buissons se développeront mieux que les précédents.

Quant aux arbres, des muriers boules, en plus d'égayer les lieux, fourniront de l'ombre dans les classes qui sont intégralement vitrées et orientées plein sud. Nous espérons qu'ils apporteront du confort en limitant la chaleur à l'intérieur sitôt les beaux jours arrivés.

● Le service périscolaire de la commune

Le service regroupe les agents qui s'occupent des élèves hors temps scolaire. Il est composé de :

Son directeur : M. Cyrille Aubard

Deux ATSEM : Mme Marilyn Simonneau
Mme Elisabeth Conscience

Un animateur : M. Stephen Merlin

Un cuisinier : M. Thierry Dubreuil

Une aide-cuisinière : Mme Mégane Papiot

Trois agentes communales participent à la surveillance des enfants :

Mme Siham Djelaili, Mme Nelly Despierres, Mme Emilie Choplin.

● Le restaurant scolaire

Notre progression en matière d'alimentation de qualité et d'approvisionnement raisonné est constante. L'équipe de la cantine, M. Thierry Dubreuil et Mme Mégane Papiot, s'y emploient. Nous avons ainsi obtenu la labellisation **Territoire Bio Engagé**.

Notre volonté de travailler avec davantage de producteurs locaux s'est très largement concrétisée cette année, sans jamais remettre en cause la qualité des denrées. Nous félicitons M. Dubreuil pour la prospection, la négociation et la modification des modes de fonctionnement qui ont permis d'y parvenir.

Les ateliers cuisine proposés à toutes les classes des deux écoles se poursuivent, et l'engouement des enfants pour partager ces moments est extrêmement satisfaisant. Nous remercions les directrices et les maîtresses des écoles de permettre aux agents de les proposer et surtout d'y participer.

● Les garderies

Les garderies reçoivent les enfants de 7h30 à 18h15.

Chaque école a son propre point d'accueil. Le fonctionnement des garderies reste inchangé. Elles ouvrent leurs portes le matin à 7h30 et accueillent les enfants jusqu'à l'ouverture des écoles. Elles sont en charge de l'encadrement des enfants pendant la cantine. Une fois l'école terminée, elles proposent une heure d'activités diverses et variées de 15h30 à 16h30, puis un temps libre. Elles ferment leurs portes à 18h15. Le mercredi, les élèves sont accueillis aux horaires habituels le matin, et de 12h00 à 12h30 le midi.

Comme l'année précédente, le service périscolaire a organisé une belle fête de fin d'année le dernier jour de l'année scolaire. Et à nouveaux, les jeux, la musique, les rires et la bonne humeur ont été de la partie. Ce fut encore une fois une belle réussite !

Nous remercions l'ensemble des membres du service pour leur sérieux et leur implication, quels que soient les objectifs fixés.



Les chiens dits dangereux

La loi du 20 juin 2008 définit deux catégories de chiens dits « dangereux », ainsi que des mesures spécifiques que chaque propriétaire doit respecter.

QUELS SONT LES CHIENS DITS « DANGEREUX » :

Les chiens de première catégorie ou chien d'attaque.
Les chiens de deuxième catégorie ou chiens de garde et de défense.

QUELLES SONT LES OBLIGATIONS DE LEURS MAÎTRES :

. Pour les chiens de catégorie 1 :

Permis de détention
Évaluation comportementale
Vaccination contre la rage
Port de la muselière et de la laisse et conduite par une personne majeure
Stérilisation
Assurance responsabilité civile.

Chiens en laisse



. Pour les chiens de catégorie 2 :

Permis de détention
Port de la muselière et de la laisse et conduite par une personne majeure.
Le non respect de ces obligations, expose le propriétaire à un risque de sanctions qui peuvent prendre la forme d'une amende comprise entre 150 € et 7 500 € ou d'une peine de prison comprise entre 3 et 6 mois.

Incivilités aux toilettes publiques de la Prairie de Paumule

Depuis plusieurs années, des incivilités dans les toilettes de la prairie de Paumule se multiplient.

Les dégradations du matériel sanitaire, les bouchages des canalisations d'écoulement des eaux usées, le non respect des règles d'hygiène, les mauvaises utilisations et l'état abject des locaux deviennent insupportables.

Ces incivilités ont eu un coût important pour la Commune et ont mobilisé fréquemment des employés communaux à des tâches ingrates.

Face à ces dégradations, la mairie s'est vue obligée de fermer l'accès aux toilettes.



Conseil Intercommunal des Jeunes

C.I.J.

L'évènement phare de cette année pour le C.I.J. a été la Convention Citoyenne des Jeunes pour l'Environnement qui s'est tenue du 30 avril au 03 mai 2024.

Les représentants des jeunes de Le Pêchereau, Argenton-sur-Creuse et Saint-Marcel ont construit le programme de la convention, accompagnés par Mélissande Moret, animatrice du Point Relais Accompagnement des Jeunes (PRAJ).

Les thèmes abordés :

La gestion des déchets, le climat, la biodiversité et les transports en commun.

Parmi tous les ateliers proposés et les intervenants invités, ils ont créé une fresque du climat, échangé avec des employés du SITOM, interrogé Hervé Valoteau de l'association des Jardins partagés de la Grenouille, et travaillé

tous ensemble à la réflexion de la « ville idéale ». Les jeunes représentants ont soumis trois propositions aux communes :

Mise à disposition des jeunes de trottinettes électriques pour se rendre dans les établissements scolaires, limitant ainsi la circulation des autres véhicules.

Une journée annuelle de ramassage des déchets en bord de Creuse et / ou dans les communes.

Etudier les chemins facilitant la montée à la Cité Scolaire Rollinat, toujours dans l'optique de limiter la circulation des véhicules.

Ces propositions vont maintenant faire l'objet d'études avec les trois municipalités.

Nous adressons nos félicitations et nos remerciements pour le travail et l'implication dont ils font preuve.



Le CIJ s'est reconstitué en septembre, renouvelé entre le départ des 3ème, l'arrêt de quelques membres et l'arrivée de nouveaux ; toutefois il reste quelques places à pourvoir.

Toute bonne volonté est la bienvenue, alors si tu as entre 11 et 15 ans, que tu habites Le Pêchereau, Argenton-sur-Creuse ou Saint Marcel, que tu débordes d'idées et de motivation, contacte le PRAJ, ta Mairie ou directement les membres du C.I.J. et rejoins-nous.

CIJ 
CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES
Argenton - Le Pêchereau - Saint Marcel

Le CIJ des communes d'Argenton, St Marcel et Le Pêchereau est lancé!

Le CIJ c'est :

- des élèves de collège des 3 communes qui se réunissent 3 fois dans l'année pour proposer des projets et des idées pour la jeunesse
- une façon de transmettre les valeurs de la démocratie aux jeunes qui y participent et à celles et ceux qui en bénéficient.



La VIE ASSOCIATIVE

La municipalité tient à remercier toutes les associations pour leur implication dans la vie de notre commune et tout particulièrement l'ACP pour ses organisations d'événements festifs autour de notre château.

ASSOCIATION CULTURELLE du Pêchereau **ACP**

La saison 2024 a été agrémentée de 4 manifestations :

- 21 avril : 7e randonnée des Chaumes avec 290 marcheurs pour trois circuits pedestres à découvrir sur la commune avec ravitaillements.

- 5 mai : Brocante et vide-greniers avec un marché de producteurs et fête du pain.

A l'initiative de nos amis boulangers retraités la fête du pain connaît toujours un fort succès.

- 6 juillet : Soirée Festive

120 personnes ont participé au dîner champêtre. La soirée, qui s'est terminée tard dans la nuit était animée par l'orchestre Michel Ville. Le feu d'artifice financé par la municipalité a été tiré vers 23 heures.

- 15 septembre : Brocante et vide-greniers avec un marché de producteurs et la fête du pain : 110 exposants ont répondu présents.

NOTRE PROGRAMMATION 2025

- **25 janvier : Assemblée Générale**
- **20 avril : 8e Randonnée des Chaumes**
- **18 mai : Brocante/vidé-grenier et fête du pain**
- **5 juillet : Soirée festive**
- **14 septembre : Brocante/vidé-grenier**
- **Vendredis récréatifs : Tous les vendredis** de 14 h à 18 h à la salle du stade, **Jeux de société**. Si vous êtes intéressés nous serons heureux de vous accueillir.

Présidente : Francine BUZAT Secrétaire : Martine HEUSTACHE
Email : acp36@hotmail.fr

ASSOCIATION de CHASSE du Pêchereau

L'association de chasse du Pêchereau comporte une trentaine de membres. Elle est ouverte à tout habitant de la commune possédant un permis de chasser validé par la Fédération Départementale des Chasseurs.

Cette année l'association a répondu à la demande des agriculteurs qui ont subi d'importants dégâts de leurs cultures par les sangliers. Plusieurs battues ont été organisées en collaboration avec les associations de chasse des communes voisines.

Le 16 juin 2024 a eu lieu un méchoui au Moulin Rouge qui a réuni une soixantaine de chasseurs et amis des chasseurs. Cette manifestation devrait être renouvelée en juin 2025.

Les chasseurs sont soumis à des règles de sécurité strictes, principalement afin de permettre à toute personne d'emprunter les chemins communaux

Président : Frédéric MOREAU 06 86 17 94 88

Vice-président : Patrick GAUMET

Trésorier : Daniel DURIS

Secrétaire : Olivier ROUTET

Garde : Michel MARTIN



PESCHERELLI

L'Association PESCHERELLI compte à ce jour 90 adhérents. Elle offre de nombreuses et diverses activités.

En effet, nous avons fêté les Rois après une marche et afin de nous faire découvrir les derniers ouvrages et livres parus, nous avons été reçus très chaleureusement par la bibliothécaire. En mars, nous nous sommes retrouvés pour un loto, puis un repas a été apprécié de tous avant d'aller parcourir les chemins de randonnées de Le Pêchereau.

Le printemps nous a permis de faire une très belle balade en campagne bëlâbraise, suivie d'un repas. Nous nous sommes dirigés ensuite vers Lignac où nous étions attendus pour une visite du majestueux Château Guillaume. En juin, c'est la Dordogne qui nous a accueillis avec ses remarquables jardins d'eau, uniques en France ; après une balade bucolique à bord d'une gabarre, nous avons découvert la vallée de la Dordogne, la journée s'est terminée par la visite du château des Milandes, belle demeure habitée par Joséphine Baker. En juin, détente à la salle du Moulin Rouge. Repas champêtre, jeux en plein air où tous participent avec bonne humeur. Nous avons été éblouis par un grandiose son et lumière, à Bridiers, spectacle nocturne, qui chaque année,

présente une histoire jouée, en toile de fond : la Creuse. Le château de Chenonceau, célèbre château des Dames, la visite d'une magnanerie et celle de caves aux galeries animées ont occupé notre journée de septembre, tous ravis de ces découvertes. L'automne approchant, notre loto a compté de nombreux participants.

Comme chaque année nous avons fêté l'arrivée du beaujolais nouveau, occasion de réunir un grand nombre d'adhérents autour d'un étal de cucurbitacées. Noël ne pouvait pas être envisagé sans penser à notre goûter et notre repas de fin d'année préparé par " L'Escapade " repas qui ravit les papilles de tous, restaurant où nous rencontrons toujours un chaleureux accueil.

Bien sûr, notre marche hebdomadaire est proposée tous les jeudis ainsi que quelques marches sac à dos, afin de parcourir les chemins du Berry. Les amateurs de jeux de société se retrouvent tous les mardis avec toujours autant de plaisir.

Nous remercions la municipalité pour l'aide qui nous est apportée par la subvention et la mise à disposition de salles.

L'année 2025 paraît également prometteuse d'animations intéressantes et variées.



N'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous trouverez au sein de l'Association, amitié et convivialité.

• **Président : Daniel LONGEIN**
Tél. 09 83 85 78 31 - 06 51 47 61 25

• **Secrétaire : Nicole VOSGIENS**
Tél. 02 54 47 20 88 - 06 84 45 19 63

nicolevosgiens@orange.fr



AÉROCLUB 36



AéroClub 36, association loi 1901, basée sur l'aérodrome du Pêchereau depuis plus de 40 ans regroupe aujourd'hui toutes les activités aéronautiques pratiquées sur l'aérodrome.

AéroClub 36 propose toute l'année des balades à thème pour découvrir la région vue du ciel ainsi que des baptêmes, mais aussi des vols d'initiation et l'instruction de nouveaux élèves pilotes en ULM pendulaire et en ULM multiaxe grâce à ses instructeurs bénévoles. Le tour d'Argenton avec son théâtre romain, le viaduc de Cluis, le barrage d'Eguzon jusqu'aux ruines de Crozant et les méandres de la Creuse sont autant de merveilles locales qui ont enchanté les nombreux visiteurs que nous avons accueillis en 2024, certains redécouvrant

la région où ils vivent pourtant depuis des années.

Un dépliant détaillé est disponible à l'Office du Tourisme d'Argenton ou sur place et vous pouvez retrouver AéroClub 36 sur Facebook pour les informations les plus récentes concernant la vie de l'aérodrome qui accueille chaque été les activités voltige et planeurs permettant de découvrir d'autres expériences du vol et organise aussi des sessions de sauts en parachute à partir d'ULM. Différents bons prépayés d'une validité d'un an, pour un baptême de l'air ou une ballade, sont proposés pour être offerts comme cadeau à un proche à l'occasion d'un anniversaire, d'un mariage ou de tout autre évènement marquant.



Contacts : 02 54 24 29 08 ou 06 77 13 43 44

E-mail : aeroclub36@laposte.net

president.ulm36@laposte.net

www.facebook.com/ULM36/

Lien sur la page par QR Code

Anciens Combattants UNC

Notre association « patriotique » a pour mission essentielle d'assurer un triple devoir de mémoire reconnaissance et transmission.

Cérémonies commémoratives :

8 mai : commémoration de l'armistice 39/45 avec la clique de Neuvy St-Sépulchre et nos jeunes sapeurs pompiers.

11 novembre : commémoration guerre 14/18 avec dépôts de gerbe sans oublier l'appel aux morts pour la France.

La section locale de Le Pêchereau honore toutes les manifestations patriotiques.

En AVRIL-JUIN-DECEMBRE

Nous rappelons comme chaque année que pour l'avenir et le souvenir et afin de perpétuer notre devoir de mémoire et d'action civique, nous accueillons toutes les personnes qui souhaitent rejoindre notre association.



La présence des jeunes adhérents est primordiale, ils sont l'avenir, les garants des valeurs patriotiques qui nous animent...

Convivialité de l'année 2024

Après la commémoration du 8 mai, nous nous sommes retrouvés avec l'UNC de Celon au restaurant de Vigoux.

Président : Mr TILLOU J-Jacques

Tél. 02 54 24 48 02



LA COMMUNALE

Amicale des anciens élèves des écoles laïques de Le Pêchereau

Siège : Mairie de Le Pêchereau

En 2024 La Communale semble avoir atteint son rythme de croisière depuis la crise du Covid.

Nous sommes satisfaits d'avoir réussi à maintenir l'effectif de nos adhérents grâce aux festivités proposées, à l'implication des membres de notre conseil d'administration et à quelques adhérents.

En effet, le nombre de membres se stabilisent à un peu moins de 100 personnes et les projets d'animations et manifestations se fixent à 4 ou 5 rendez-vous annuels.

Notre but est toujours de se retrouver entre anciens élèves du Pêchereau familles et amis afin de pouvoir aider financièrement les 2 coopératives de l'école publique de notre commune.

Judi 25 janvier. Notre assemblée générale ordinaire, délocalisée dans la salle des fêtes d'Argenton, accueille 83 adhérent(e)s désireux de s'engager dans un programme de festivités variées et agréables. Après des propositions et débats la galette des rois, la tarte aux barriots et la traditionnelle rose, clôturent l'entame de l'année 2024.

Les participants apprécient le court-métrage de nos activités et la chansonnette.

Mardi 12 mars. Le président et quelques membres du conseil d'administration ainsi que Marcel Fraudet, ancien élève et donateur, La Communale remettent à chaque directrice un chèque de 150 € qui sera utilisé pour leur projet pédagogique respectif. La municipalité était représentée par deux conseillers.

Vendredi 7 juin. 44 adhérents embarqués dans un bus de l'agence Massy se dirigent vers Angers pour apprécier l'espace Terra Botanica. Ce parc végétal, le premier d'Europe, révèle les secrets et l'histoire des plantes. Après la visite panoramique en petit train, le copieux déjeuner et la visite libre de l'après-midi les participants regagnent notre commune. Ils sont émerveillés par l'organisation et les compositions végétales ; c'est un spectacle de mise en valeur des plantes, des graminées et des arbustes.

Dimanche 1er septembre. Sur le site du Moulin Rouge plus de 70 adhérents se retrouvent pour déguster un repas barbecue concocté par des membres du conseil d'administration. Des chansons et des jeux de sociétés clôturèrent cette journée.

Samedi 12 octobre. La Communale s'est baladée sur les chemins de notre commune avant que les 85 marcheurs s'attablent pour déguster un dîner réconfortant préparé par une équipe au top !

Anciens et anciennes élèves et quel que soit votre âge, rejoignez les adhérents de La Communale où les anciens élèves et leurs familles et amis œuvrent pour les écoliers d'aujourd'hui.

Christian Gaultier, président

ASSOCIATION HIPPIQUE Val de Creuse AHVC

06 71 51 91 46 - pc-valdecreuse.ffe.com

LE COUP DE POUCE

Président : Alain GRÉGNANIN
Tél. 02 54 53 07 83
epicerie-sociale.coup-de-pouce@orange.fr

Ouvert les trois premiers vendredis de chaque mois de 10h à 12h et de 14h à 16h

● **Les dossiers de demande d'aide peuvent aussi être retirés à l'Épicerie Sociale** ●



Run Cap Sud 2024 : un succès retentissant pour la course de dragster moto au Pêchereau !
 Cet été, l'aérodrome de la Zone Industrielle La Bourdine au Pêchereau a accueilli de nouveau l'édition 2024 du Run Cap Sud, un événement désormais incontournable pour les amateurs de vitesse et de sensations fortes ! Avec plus de 3000 passionnés rassemblés, cette manifestation a permis aux spectateurs de découvrir les prouesses de pilotes venus de toute la France pour disputer des courses palpitantes.

Des pilotes de tous horizons pour une discipline spectaculaire

À l'honneur cette année, des catégories variées de motos, de la petite cylindrée jusqu'aux puissants engins de compétition, capables d'atteindre des vitesses impressionnantes en quelques secondes. Cette diversité a permis de mettre en lumière l'accessibilité de la discipline. Elle attire autant les mécaniciens amateurs que les passionnés de compétition, et illustre la créativité et l'ingéniosité des préparateurs.

Un événement familial et convivial

Outre les courses, de nombreuses activités pour petits et grands, avec des stands de restauration, des espaces de repos, et une zone dédiée aux enfants ont été proposés. Le comité organisateur, en partenariat avec la municipalité et de nombreux bénévoles, a veillé à ce que tout soit en place pour offrir un cadre convivial et sécurisé à tous les visiteurs. Une attention particulière a été portée à l'accessibilité et au confort du public. Le résultat était au rendez-vous avec une atmosphère chaleureuse et une participation familiale remarquée.

Un impact positif pour notre région

L'impact économique de l'événement s'est fait sentir bien au-delà de l'aérodrome : les commerces locaux, les restaurants et les hôtels ont également bénéficié de l'afflux de visiteurs venus des quatre coins de la région. Run Cap Sud ne se contente pas de rassembler les passionnés de course : il dynamise notre territoire et contribue à son rayonnement au niveau national. À travers cet événement, la commune du Pêchereau et la région du Berry se sont imposées comme des destinations de choix pour les amateurs de sports mécaniques.

Des projets en perspective

Fort du succès de cette édition, le comité Run Cap Sud travaille déjà sur l'organisation de la prochaine manifestation, avec des nouveautés en préparation et des projets d'amélioration pour les infrastructures, la sécurité et l'expérience du public. Rendez-vous est pris pour 2025 les 05 et 06 juillet, où la communauté de passionnés et de bénévoles espère encore battre des records d'affluence et offrir un spectacle toujours plus impressionnant !



USAP FOOTBALL

US Argenton-Le Pêchereau Football Club représentant la commune de Le Pêchereau et d'Argenton sur Creuse, compte cette saison 227 licenciés.

L'Usap Football aligne 17 équipes :
2 équipes U7 (enfants de 5 et 6 ans) - 2 équipes U9 - 2 équipes U11 - 1 équipe U13F (filles de 10,11 et 12 ans) - 2 équipes U13 - 1 équipe U15 en entente avec St-Gaultier et Le Pont-Chrétien
2 équipes U17 en entente avec Saint-Gaultier
1 équipe féminine Séniors à 8 - 1 équipe critérium Loisir Vétérans (+35ans ou séniors en progression) - 3 équipes séniors Masculines.

Nous pouvons accueillir chaque personne dès 5 ans et lui proposer une activité sportive adaptée à son âge et son niveau de pratique.

Les installations situées sur les 2 communes (Le Pêchereau et Argenton sur Creuse) sont nombreuses et permettent d'accueillir le plus grand nombre : stade du chemin vert, Georges Marandon, Jojo Bosch et le Merle blanc.

Nous tentons de participer au bien être des jeunes sportifs de notre agglomération. Près de la moitié de nos pratiquants ont moins de 18 ans, 112 sur 227 licenciés.

La saison dernière fut fructueuse au niveau des résultats :

Nos équipes U15 et nos U17 en finale de coupe district.

Notre équipe fanion a obtenu le maintien en niveau régional (R3) et un quart de finale de coupe de l'Indre, la réserve est montée en D2.

Le club propose diverses animations tout au long de la saison :

- Dernier dimanche d'août : La brocante du Pêchereau sur le stade du chemin vert
- Une soirée repas festif le 2 novembre
- L'arbre de Noël de l'école de foot en décembre
- Le loto du club au mois de mars
- Le stage foot ados 2ème semaine des vacances de Pâques
- 2ème soirée repas festif courant avril
- Tournoi de jeunes (U11) au mois de juin sur les terrains du Pêchereau
- Stage d'été pour l'école de foot la dernière semaine de juillet.

Rejoignez-nous, fille ou garçon, jeune ou moins jeune, nous pouvons vous accueillir au sein de nos équipes.

Suivez-nous sur notre page Facebook ou rejoignez notre groupe : Usap Football.

Le site internet du club : Usapfoot.fr

Contact :

504876@lcfoot.fr ou argenton.foot@gmail.com

Co-présidents :

Franck Martin et Clémentine Charraud

Responsable sportif :

Rémi Grizonnet 06-07-11-76-43



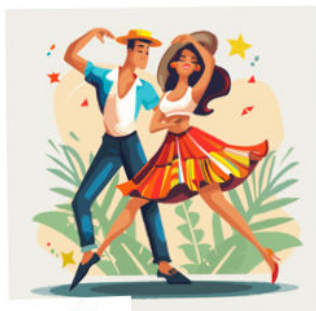
FAMILLES RURALES

ARGENTON SUR CREUSE - LE PECHEREAU - SAINT-MARCEL

ACTIVITES 2024- 2025

DANSES LATINO SALSA BACHATA

Salle Ecole Paul Bert
2 Rue des écoles
Argenton sur Creuse
Le lundi 20h15 à 21h15



DANSES DE SALON

Salle Ecole Paul Bert
2 Rue des écoles
Argenton sur Creuse
Le lundi 19h à 20h



Salle Evolution cours de la Mairie
Argenton sur Creuse

Le mercredi à partir de 14h

Enfants à partir de 6 ans - Ados et Juniors
plusieurs groupes



LOISIRS CREATIFS : SCRAPBOOKING

Un lundi par mois de 14h à 17h
avec une animatrice AZZA
Salles 3 et 4 Avenue Rollinat
parking de la font Nodon
Argenton sur Creuse



GYM DES NEURONES

Le lundi : 10h15 / 11h30
Salles 3 et 4 Avenue Rollinat
parking de la font Nodon
Argenton sur Creuse

GENEALOGIE

Un jeudi par mois : 14h / 17h
Maison d'animation Saint Etienne
salle 1er étage Rue J J Rousseau
Argenton sur Creuse



LOISIRS CREATIFS CARTONNAGE

Le mardi: 14h / 17h30
Salles 3 et 4 Avenue Rollinat
parking de la font Codon
Argenton sur Creuse



ATELIER EQUILIBRE Prévention des chutes

Animé par une kinésithérapeute
Le mercredi de 10h à 11h30
Salle Evolution cour de la Mairie
Rue Auclert Descottes



SANTE ET PREVENTION

COURS DE CUISINE
animé par une diététicienne
Un vendredi tous le 2 mois à 10h
Salles 3 et 4 Avenue Rollinat
parking de la font Nodon

famillesrurales.arg@gmail.com — — www.facebook.com/famillesrurales.argenton

Contacts : 02 54 01 10 51 - 02 54 24 53 69 - 02 54 24 44 11



BRODER ZEN

Depuis quelques années maintenant, nous nous réunissons tous les lundis après midi dans une salle que la Municipalité du Pêchereau nous prête gracieusement et nous la remercions.

Notre activité principale est la broderie (broderie traditionnelle, points comptés, points suisses, hardanger, ruban, aux diamants etc....) d'autres activités se rapportant à l'aiguille peuvent être exercées également.

Tous les 2 ans nous faisons une exposition de nos travaux au gîte du Courbat avec tombola (dont tous les billets sont gagnants). Les œuvres exposées ont toujours beaucoup de succès. Quelques unes sont mises à la vente pour un prix raisonnable.

Dans la mesure du possible, nous organisons des sorties en groupe pour voir des expositions.



Pour agrandir le groupe, nous accueillerons toute personne désireuse de se joindre à nous. L'ambiance y est agréable et tout en détente.

La cotisation annuelle est de 13 €.

Pour tous renseignements :

Catherine SIEFFERMAN

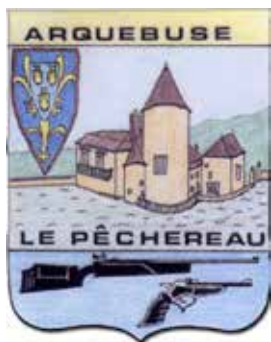
06 89 09 63 76

ou

Geneviève RABILLARD

06 81 13 06 42

L'ARQUEBUSE SOCIÉTÉ DE TIR



La Société de Tir l'Arquebuse compte à ce jour 64 licenciés et devrait voir son effectif encore augmenter avec quelques retardataires. Cette année encore, nous constatons l'arrivée massive de nouveaux tireurs faisant leur début dans la discipline. Neuf

nouvelles têtes (jeunes et moins jeunes) s'adonnent depuis septembre à la pratique du tir à 10 mètres avec les armes du club.

Notre concours Société s'est déroulé les 14 et 15 septembre avec 118 tirs entre le 10 et 25 mètres sous le contrôle de nos arbitres Loïc Danjon et Mathieu Denais.

Disciplines de tir pratiquées :

Armes à air : 10 m au pistolet et carabine.

Armes à feu : 25 m avec des calibres divers : 22 LR - 9 para - 357 mag - 45 ACP..

50 m au pistolet et carabine exclusivement au 22 LR.

Nos infrastructures :

13 postes au 10 mètres (dont 1 poste de tir vitesse), 9 postes au 25 mètres et 5 postes assis et 5 couchés au 50 mètres.

Nous ouvrons : les samedis de 14h30 à 17h - les dimanches de 10h à midi, toute l'année excepté les mois de juillet et août où uniquement les dimanches le stand est ouvert. Les adhérents peuvent pratiquer soit du tir de loisir soit du tir de compétition, et tout cela dans le respect strict des règles de sécurité.

Le Président ainsi que tous les membres remercient Monsieur le Maire, son Conseil Municipal et ses employés municipaux pour l'aide apportée tout au long de l'année à notre club.

Pour nous contacter :

- **Président François HERAULT** au
06 09 39 16 43

ou herault.f.arquebuse@free.fr

- **Secrétaire Gérard PONS** au
06 72 77 54 02

ou tir.arquebuse36@gmail.com

- **Sur le net à cdt36.com**

N'hésitez pas à venir nous voir pendant les heures d'ouverture car vous aurez la possibilité de vous essayer à la pratique de notre passion.



RÉMI 36

DE VOTRE DOMICILE VERS LES VILLES PRINCIPALES DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Rémi+
à la demande

SECTEUR

Argenton-sur-Creuse



LA RÉGION ORGANISE VOS DÉPLACEMENTS EN CENTRE-VAL DE LOIRE
www.remi-centrevaldeloire.fr



Rémi

FACILITE VOS DÉPLACEMENTS



J'y vais avec Rémi! et vous?

LA RÉGION ORGANISE VOS DÉPLACEMENTS EN CENTRE-VAL DE LOIRE
www.remi-centrevaldeloire.fr

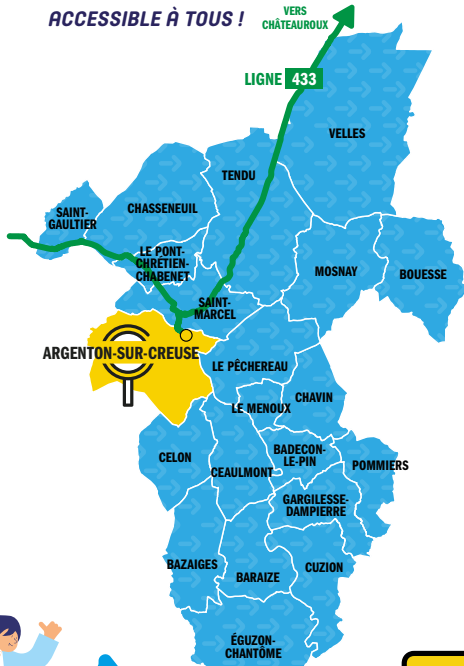


CONNECTEZ-VOUS sur Rémi Centre-Val de Loire et consultez les horaires et les points d'arrêt de LA LIGNE RÉGULIÈRE 433

Rémi+ à la demande

ACCESSIBLE À TOUS!

VERS CHÂTEAUX



RÉMI + À LA DEMANDE VOUS EMMÈNE VERS LES VILLES PRINCIPALES DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Appelez le centre de relations usagers Rémi, au

0 806 70 33 33 Service gratuit + prix appel

du lundi au samedi de 6 h à 20 h

Les réservations doivent être effectuées au plus tard la veille du déplacement avant 17 h. Pour le lundi, pensez à réserver dès le vendredi avant 17 h.



Plus d'informations sur www.remi-centrevaldeloire.fr

LA PRISE EN CHARGE S'EFFECTUE À VOTRE DOMICILE



ARGENTON-SUR-CREUSE

JOURS	ALLER ARRIVÉE À ARGENTON-SUR-CREUSE	POINT D'ARRÊT	RETOUR DÉPART D'ARGENTON-SUR-CREUSE
LUNDI AU VENDREDI	6 H 30	GARE SNCF CORRESPONDANCE LIGNE 433 VERS CHÂTEAUX	19 H 20
MARDI	14 H	PLACE CARNOT/MARCHÉ	16 H 45
		MAISON SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE CLOS SAINT-JOSEPH	
		MISSION LOCALE/PÔLE EMPLOI/CAF	
SAMEDI	9 H	CC VALLÉE DE LA CREUSE	12 H
		PLACE CARNOT/MARCHÉ CENTRE COMMERCIAL (Carrefour Market)	

Les horaires de prise en charge et de retour à domicile seront confirmés par la centrale de réservation.



YOGA et SPIRITUALITÉ

Josette, professeure de yoga, Maître en hatha yoga, vous propose une nouvelle année de santé et joie par la pratique du yoga à orientation tibétaine :

TRAVAIL POSTURAL, très personnel où chacun s'exerce à la conscience de sa propre énergie.

UNE RELAXATION qui clôt la plupart des séances.

LE DO-IN, auto-massage régulant efficace de la circulation énergétique.

LE YOGA-NIDRA ou relaxation profonde.

LA MÉDITATION, exercice spirituel, tantôt émotionnel, tantôt intellectuel, mais toujours porteur d'espérance.

TEXTES de Relaxation et Méditation inédits, composés pour la professeure et les adeptes.

MANTRAS ET CHANT.

STAGES à THÈME, COURS PARTICULIERS.

Psychanalyste, Josette propose des analyses brèves ou classiques, sur rendez-vous !

Cours de Yoga :

Lundi : 19h30 à Argenton, salle d'évolution (cour de la mairie)

Mardi : 19 h; Le Pêchereau, gîte du château du Courbat

Mercredi : 16 h. Neuvy-Saint-Sépulchre, Centre socio-culturel

Vendredi : 18 h. Badecon-le-Pin, salle des associations.

Infos :

Professeure **Josette BADIE**

Tél. 06 07 06 88 35

josettebadie05@gmail.com

https://www.yoga-et-spiritualite.com



BIBLIOTHÈQUE

SYLVAIN D'ÉGLANTINE

8, place du 8 Mai 1945
36200 Le Pêchereau

Tél : 02 54 24 56 54

Courriel : bib.infos@orange.fr

Site internet :

<https://mediatheques.lavalleedelacreuse.fr/>

Avant toute chose, nous remercions l'équipe de bénévoles qui vous accueille et vous accompagne au sein de la bibliothèque communale et permet ainsi de conserver ce service.

Horaires d'ouverture

Lundi	10h00 – 12h00
Mercredi	14h00 – 16h00
Vendredi	15h00 – 17h00
1er Samedi du mois	10h00 – 12h00

Pour vos prêts, **pensez à vous munir obligatoirement de votre carte de lecteur.**
Et bien entendu, le portage de livres continue sans changement.





Maison d'animation
place Voltaire
36200 ARGENTON-
SUR-CREUSE

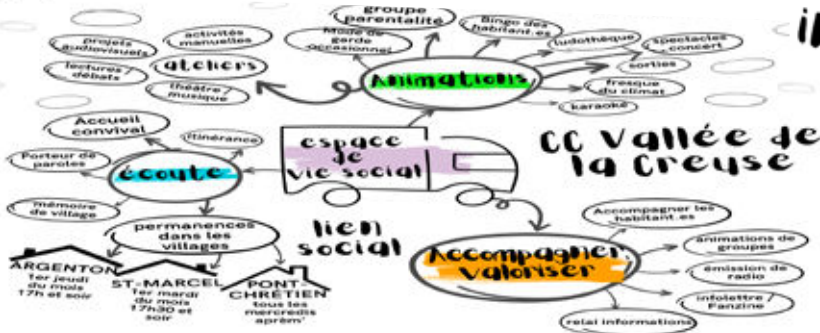


SERVICE ITINÉRANT CITOYEN
ESPACE DE VIE SOCIALE

le SIC! vient proposer des animations
dans votre village et accompagne les
projets d'habitant.es

habitant.es
familles
parents

intergénérationnel



CONNAISSEZ VOUS LE SIC ? SONDAGE ICI

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

sylvain.eudeline@laliguedelenseignement-36.fr @

SIC - Service Itinérant Citoyen

sylvainpdnfol36

06 41 87 58 12



FÉDÉRATION INDRE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

TARIFS MUNICIPAUX

SALLE COMMUNALE DU COURBAT HABITANTS DE LA COMMUNE

CANTINE (prix du repas)

Enfants : 3,10€ (1,65€ à partir du 3e enfant)

Adultes : 7,10 €

Salle à la journée : 97 €

Salle forfait week-end : 183 €

Nuitée au gîte par personne :

23€ (+ taxe de séjour)

Salle Moulin rouge du

1er mai au 30 septembre : 97 € la journée

NON RÉSIDENTS DE LA COMMUNE

Salle à la journée : 123 €

Salle forfait week-end : 247 €

Nuitée au gîte par personne :

23 € (+ taxe de séjour)

Salle Moulin rouge du

1er mai au 30 septembre : 123 € la journée



ANNUAIRE PROFESSIONNEL DE

Si vous êtes professionnel sur notre commune, contactez la mairie et nous vous réservons un encart.

● BEAUTÉ (soins de)

Mme Amandine VERGER

Espace Cocoon « Zen & Belle »

Maquillage événementiel, Sauna, Épilations, Soins visage et corps

37, rue de la Croix de l'Aumay 36200 Le Pêchereau

Tél. 06 49 52 22 47

● CHAMBRES D'HÔTES

M. Bernard Paul Romain DELESPIERRE

Chambre d'hôtes

Le Haut Verneuil 36200 Le Pêchereau

Tél. 02 54 01 02 48

E-mail : lehautverneuil@laposte.net

M. David FRANÇOIS

1001nuitsenberry Écogîte

Chambre et table d'hôtes Gîte de France 3*

3, rue du Manoir 36200 Le Pêchereau

Tél. 06 67 57 45 38

E-mail : 1001nuitsenberry@gmail.com

● CÉRAMISTE

Mme Natali BENOÎT - Céramiste Graphiste

2 rue des Noëlés 36200 Le Pêchereau

Tél. 06 83 80 76 71

● COUTURIÈRE

Mme Anne-Marie GIRAULT - Couturière

2 rue des Noëlés 36200 Le Pêchereau

Tél. 06 83 80 76 71

● COIFFURE

Mme Christine DESCOUT - Coiffure mixte à domicile

17, rue des Reizes 36200 Le Pêchereau

Tél. 02 54 24 42 94

Mme Laura DUTEIL

Coiffure Art & Beauté - Coiffure mixte

Centre commercial Carrefour Market

36200 Le Pêchereau Tél. 02 54 24 48 75

Mme Laurence VALIGNON - Coiffure mixte à domicile

1, résidence du Chemin Vert

36200 Le Pêchereau

Tél. 06 85 28 34 92

● ÉLECTRICITÉ

Électricité Stéphane MAINGAULT - TOUZET

SAS Travaux d'électricité

Plomberie Climatisation Pompes à chaleur

3, rue de la Croix de l'Aumay 36200 Le Pêchereau

Tél. 02 54 24 48 39

E-mail : touzetsas36@outlook.com

● FLEURISTE

Mme Mélissa HERMANN - Créatif Fleurs

Vente de fleurs en magasin et sur marché assure le relais

de la Poste et Mondial Relay

9 bis, rue du Chemin Vert 36200 Le Pêchereau

Tél. 02 54 24 13 95

JARDIN FLEURI - Chez Cathy

Plantes fleuries intérieur - extérieur

Arbustes

Galerie Marchande Carrefour Market

Le Pêchereau Tél. 07 82 41 06 91

● HOMME TOUTE MAIN

DB SERVICE - Didier BACHELIER

Tél. 06 64 88 26 55

● HÔTELLERIE-RESTAURATION

Hôtel-Restaurant l'Escapade

M. Jean-Claude ARNAUD

Hôtel Restaurant Traiteur Plats à emporter

2, rue du Chêne 36200 Le Pêchereau

Tél. 02 54 24 26 10

E-mail : info@lescapade.com

Site internet : www.l-escapade.fr

● LAVAGE, REPASSAGE, PETITE COUTURE

Mme Catherine LORDET - Laissez Fer

4, avenue de la Font Pie VII 36200 Le Pêchereau

Tél. 07 81 04 26 65

E-mail : laissezfer36@gmail.com

Livraison possible

● LAVERIE

Laverie du Vivier

87, rue de la croix de l'Aumay

Tél. 05 79 20 39 70

● MAÇONNERIE

M. David PARNY - Maçonnerie

Travaux Rénovation et Toiture

Grand Vilaine 36200 Le Pêchereau

Tél. 06 66 31 11 48

● MARAÎCHER

Mme Isabelle LEBON

Le potager des Grandes Chaumes

118, rue des Grandes Chaumes

36200 Le Pêchereau

Tél. 06 46 01 16 18

Repas champêtres les vendredis soir et

Samedis soir de fin Juin à début Septembre

Réservation par Facebook

● PAYSAGISTE

M. Didier CHARPENTIER - JEV Charpentier

Création entretien parcs jardins espaces paysagistes

terrassement élagage abattage dallage clôture et

petite maçonnerie

80, avenue du Vivier 36200 Le Pêchereau

Tél. 02 54 01 16 76

● PEINTRE EN BÂTIMENT

M. Jean-François MOUSSEAU

Peintre en bâtiment, vitrier, pose revêtements sols

15, route d'Argenton 36200 Le Pêchereau

Tél. 02 54 01 12 71

E-mail : jfr.mousseau@gmail.com

SARL Julien JOUHANNET

Peintre en bâtiment, décoration, papier peint,

revêtement sol et mur, vitrerie

8, rue du Chemin Vert 36200 Le Pêchereau

Tél. 06 81 13 65 35

● PLOMBIER-CHAUFFAGISTE

M. Loïc DANJON - Plombier chauffagiste sanitaire

Place du Carroir 36200 Le Pêchereau

Tél. 09 63 53 61 79

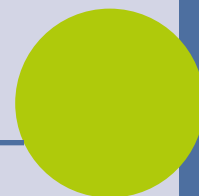
E-mail : loicdanjonsas@gmail.com

● RETOUCHES

Mme Virginie BRICOU TOURATIER - Retouches multiples

Grand Vilaine 36200 Le Pêchereau

Tél. 06 70 24 76 12



SANTÉ

Kinésithérapie - Ostéopathie
Mme Cécile GIRAULT

M. Guillaume BOUIGES

Ancienne École 36200 Le Pêchereau
Tél. : 06 66 37 93 44 - 09 81 77 26 24

Mme Mathilde SYIDALZA - MIRATON
PHARMACIE DU CHEMIN VERT

Rue Paumule 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 24 51 00 - Fax : 02 54 24 28 06
E-mail : pharmaciedupechereau@gmail.com

M. David FURGEROT - Médecine Chinoise Acupuncture
Réflexologie plantaire Massage énergétique

36, route d'Argenton 36200 Le Pêchereau
Tél. 06 70 28 87 62 - E-mail : david.furgerot@orange.fr

Mme Carole CRAMETTE - Réflexologue

1, La Sauleraie 36200 Le Pêchereau - Tél. 06 89 26 33 89
E-mail : musikarole@orange.fr - Site : reflexopedibus.fr

SERVICE DE RÉPARATION INFORMATIQUE

M. Benoît VIRE - Dr PC

Assistance, maintenance, formation, dépannage en informatique et internet à domicile

6, rue de la Font 36200 Le Pêchereau
Tél. 06 88 07 32 68
E-mail : benoit.vire@gmail.com

SUPERMARCHÉ

CARREFOUR MARKET

Supermarché, station service et drive, bornes électriques

Lieu dit Paumule 36200 Le Pêchereau
Tél. 02 54 01 65 00

TABAC (bureau de)

Mme Virginie PRADEAU

Tabac, presse, carterie, papeterie, jeux, loterie

Lieu dit Paumule Centre Commercial Carrefour Market
36200 Le Pêchereau
Tél. 02 54 24 09 20

TAPISSIER - DÉCORATEUR

M. William HERVIER

Réfection de fauteuil de style et réfection de literie
vente et réparation de store bâche et sellerie

1, Place de la Fontaine 36200 Le Pêchereau
Tél. 02 54 24 16 57
E-mail : hervier.william@neuf.fr

TAXI

M. Éric BOUQUEROT - Taxi Bouquerot

31, rue des anciens AFN
36200 Argenton-sur Creuse
Tél. 02 54 24 25 25 / 06 08 01 20 00

Mme Annette NADAUD - Taxi Annette

4, impasse des Noëlés 36200 Le Pêchereau
Tél. 06 07 80 57 87
E-mail : taxi.annette36@orange.fr

TOP COUPONS

M. Cédric AVE - Tissus, coupons, mercerie

Les Petits Jolivet 36200 Le Pêchereau
Tél. 06 37 17 99 43

GARDE D'ANIMAUX À DOMICILE

ELO ANIMAUX (Ei Certifié ACACED)

36200 Le Pêchereau
Tél. 06 82 56 33 19 - elodie.daubord36@gmail.com

MAIRIE LE PÊCHEREAU

Espace Jean Descout

Château du Courbat

36200 LE PÊCHEREAU

Tél. 02 54 24 04 97 - Fax 02 54 24 19 82

Email : mairie.dupechereau@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi : 14h à 16h30

Mardi : 8h30 à 12h - 14h à 16h30

Mercredi et jeudi : 8h30 à 12h - 13h30 à 16h30

Vendredi : 13h30 à 16h30

Samedi : 8h30 à 12h

Monsieur le Maire et ses adjoints
sont disponibles sur rendez-vous :

Jean-Pierre NANDILLON,

Francis NOUHANT,

Edwige MAILLOT et Daniel DURIS

NUMÉROS UTILES

École maternelle : 02 42 00 12 88

École élémentaire : 06 43 08 51 79

Périscolaire : 06 89 47 99 21

Cuisine : 02 42 00 12 90

Moulin Rouge : 02 42 00 12 91

Communauté de Communes : 02 54 01 09 00

Déchetterie : 02 54 01 13 93

GRDF, sécurité GAZ : 0 800 473 333

ENEDIS l'électricité en réseau : 09 72 67 50 36

Syndicat Des Eaux De La Grave : 02 54 01 41 78

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Cependant, pour voter à un scrutin, il faut s'inscrire au plus tard le 6ème vendredi précédant le 1er tour de scrutin.

Pour cela, il faut avoir 18 ans, être français, jouir de ses droits civils et politiques, et avoir une attache avec la commune (domiciliation, inscription au rôle des contributions directes). Il faut obligatoirement fournir un justificatif d'identité et un justificatif de domicile récent.

L'inscription se fait en mairie, par courrier ou en ligne (servicepublic.fr).

NOTA BENE : en cas de changement d'adresse dans la même commune, l'électeur doit informer la mairie de sa nouvelle adresse et impérativement fournir un justificatif du nouveau domicile.



Collecte de verre

Des colonnes pour collecter le verre sont réparties sur la commune.

Nous vous rappelons que le dépôt des verres doit se faire à l'intérieur de celles-ci. Au pied de plusieurs de ces colonnes, il est constaté un ensemble de dépôts (sacs contenant des verres et autres types de déchets).

Si ces incivilités perdurent, certains de ces points de collecte seront supprimés, le service aux habitants sera alors diminué.

Où pouvez-vous les trouver ?

- Stade Le Chemin vert - Chemin vert
- Zone résidentielle de Paumule - Rue de Paumule
- Place des Fontaines - Rue de Verneuil
- Les Grandes Chaumes - Carroir
- La Bourdine - ZI La Bourdine
- Château du Courbat
- La Sauleraie - 52 route d'Argenton

Collecte de vêtements

Un conteneur est mis à votre disposition rue du Chemin vert et est régulièrement collecté par la Croix Rouge. Donner vos textiles usagés permet de limiter la quantité de déchets ménagers et de donner une seconde vie à vos vêtements. Pour ce faire, quelques instructions sont à suivre.

QUE POUVEZ-VOUS DONNER ?

Tous les textiles, linge de maison, chaussures (liées par paire) et petite maroquinerie (sacs à mains, ceintures...).

COMMENT ?

Ils doivent être placés propres et secs dans un sac bien fermé, de 30 litres maximum, afin qu'il puisse entrer dans le conteneur. Si possible, séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie.

- Plus d'informations sur le site internet lerelais.org

Dépôts sauvages

Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets y compris les masques sur la voie publique, vous risquez une amende forfaitaire de :

- **68€** si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat de l'infraction.
- **180€** au-delà de ce délai.

À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge qui décide du montant de l'amende pouvant aller **jusqu'à 450€**.

Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1 500€, ainsi que la confiscation du véhicule.

Attention ! Si vous ne respectez pas les conditions de collecte des déchets ménagers vous risquez aussi une amende forfaitaire.



DÉCHETS

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

● NOUVEAUX ARRIVANTS : Faites-vous connaître !

Passez en mairie pour vous faire connaître et vous inscrire sur notre fichier population. Des informations communales utiles vous seront données.

● VOUS QUITTEZ LA COMMUNE : Faites-le savoir !

Vous vous apprêtez à quitter notre commune. Faites-le savoir à notre secrétariat de Mairie pour faciliter vos futures démarches administratives comme la radiation de la REOM.

● ORDURES MÉNAGÈRES Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM)

✓ Chaque usager est tenu de signaler tout changement ou modification de son foyer

(naissance, décès, déménagement, divorce, arrivée, départ, changement de nom, d'adresse...) un formulaire à remplir vous sera remis auprès du secrétariat de la Mairie. La redevance est due pour un semestre complet en fonction de la situation du foyer au 1er janvier puis au 1er juillet de l'année.

✓ Le tri sélectif :

Vous trouverez toutes les informations pratiques sur le site internet **SYTOM** (Syndicat de Traitement de Ordures Ménagères) de la région de Châteauroux dont nous dépendons

www.sytom36.fr et sur le journal du tri, distribué avec le présent bulletin municipal.

✓ Ramassage des ordures ménagères :

Le ramassage a lieu tous les mardis matins dans le bourg et tous les vendredis matins pour les hameaux et le bourg. Assurez-vous de déposer vos sacs ou conteneurs suffisamment tôt (voire la veille) pour qu'ils soient ramassés. Une fois par an, vous pouvez retirer vos sacs jaunes en mairie. La dotation de sacs correspond au nombre de personnes déclarées dans votre foyer. Si vous avez un container bleu, vous ne pourrez pas recevoir de sacs.

✓ Ramassage des objets encombrants pour la commune :

Il est principalement réservé aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer en déchetterie. Ils sont ramassés tous les 1er mercredis de chaque trimestre. Il faut obligatoirement une inscription en Mairie 8 jours avant. Ce service est gratuit.

CALENDRIER :

Mercredi 2 avril, mercredi 2 juillet et mercredi 1^{er} octobre

✓ Déchetterie :

La Martine 36200 St Marcel - Vous devez avoir apposé sur le pare-brise de votre véhicule un autocollant que vous pouvez retirer en Mairie. Il est valable une année civile.

Par avance la Municipalité vous remercie pour votre implication et le respect de toutes ces consignes, car cela contribue au bon fonctionnement de nos services et à l'indispensable nécessité d'une gestion responsable de nos déchets pour l'avenir.

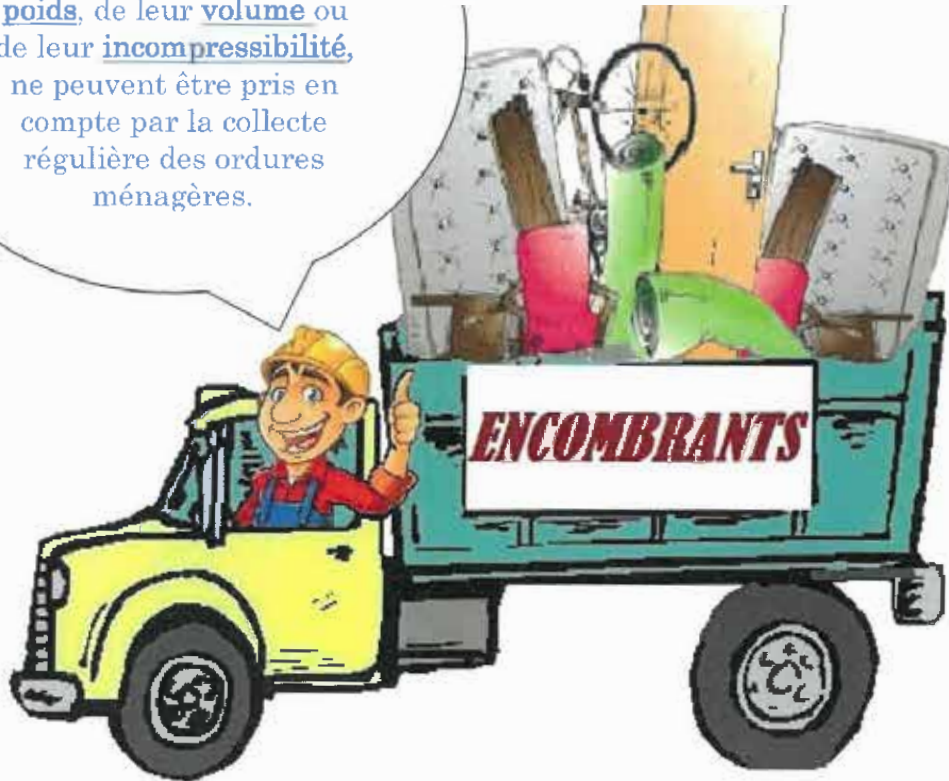


GUIDE DU RAMASSAGE MUNICIPAL DES ENCOMBRANTS

Les déchets dits « Encombrants » sont ceux qui, en raison de leur **poids**, de leur **volume** ou de leur **incompressibilité**, ne peuvent être pris en compte par la collecte régulière des ordures ménagères.



Les encombrants, Qu'est-ce que c'est ?



Conformément au règlement adopté en conseil municipal du 27/06/2024
L'intégralité du règlement est disponible sur le site internet et en mairie



Déchets acceptés

- Biens d'équipements ménagers, électroménagers,
- Mobilier, matelas, sommier,
- Petite ferraille (vélos, poussettes, grillages),
- Emballages volumineux et incompressibles,
- Palettes,
- Objets de décoration volumineux,
- Verre plat volumineux (miroir, glace...)
A emballer soigneusement



Déchets refusés

- Pots de peinture, les déchets radioactifs,
- Bouteille de gaz, extincteurs, déchets explosifs,
- Gravats, munitions, amiante,
- Déchets verts, les résidus d'incinération,
- Véhicules hors d'usage, pneus, jantes,
- Cagettes, cartons, les déchets liquides,
- Petits objets non volumineux,
- Déchets dangereux spécifiques,
- Papiers, journaux, les médicaments,
- Tissu, vêtements, les déchets hors d'usage,
- Tous les résidus provenant d'un établissement artisanal, industriel, commercial,
- Les déchets anatomiques d'origine humaine ou animale,
- Les réservoirs avec ou ayant contenu des produits gazeux,





Inscription - 02 54 24 04 97 (*Inscription aux horaires d'ouverture de la mairie*) :

Une inscription préalable auprès du secrétariat de la mairie est obligatoire, avec indication précise des objets encombrants à collecter. Seuls les encombrants ayant fait l'objet d'une inscription préalable seront collectés.

Il vous sera précisé lors de l'inscription si les objets dont vous souhaitez le ramassage constituent des objets encombrants éligibles au service municipal de collecte. S'ils ne sont pas éligibles au service, vous devrez en assurer l'évacuation par vos soins.



Jour de ramassage :

Le ramassage des encombrants est généralement effectué le premier mercredi de chaque trimestre. Le service technique reste seul juge d'adapter les conditions de ramassage des encombrants en fonction de situations particulières (*à signaler lors de l'inscription*).



Dépôt :

Les objets doivent être déposés, à partir de la veille au soir précédent le jour du ramassage, sur les trottoirs ou accotements des voies publiques, de manière à être accessibles au véhicule de collecte. Pour l'habitat individuel, le volume d'encombrants présenté est limité à 2m³ par foyer.



Sanctions - *Est considéré comme dépôt sauvage, et à ce titre, soumis à sanction :*

Tout dépôt d'encombrant non précédé d'une inscription préalable au secrétariat de la mairie.

Tout dépôt d'encombrant effectué à un autre moment que la veille au soir du jour de collecte.

Tout objet non évacué après le passage du véhicule de collecte en raison d'absence de conformité avec la liste fournie lors de l'inscription préalable.

Toute infraction sera dûment constatée par procès-verbal par la Police du Maire et sera punie d'amendes pénales et administratives.

DÉCHETS

LINGETTES DANS LES TOILETTES

Ne jetez pas vos lingettes et les rouleaux de papier dans les toilettes mais dans vos ordures ménagères.

Ils ne se dissolvent pas et s'agglutinent dans les canalisations provoquant des obstructions importantes et font des ravages dans les stations d'épuration d'eau, bouchant les réseaux et les pompes de distribution.

Les interventions de plus en plus fréquentes dues aux lingettes impliquent une augmentation de coût d'exploitation des réseaux ainsi que le prix de l'assainissement.



ÉTAT CIVIL

du 21/12/2023 au 14/12/2024

À l'occasion de la publication annuelle du bulletin municipal, certains événements majeurs du registre de l'état civil sont publiés : naissances, mariages, décès. Depuis 2018, l'application de la Réglementation Relative à la Protection des Données Personnelles (RGPD), la collectivité est tenue de récolter le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication de ces événements sur le bulletin municipal. De ce fait, ces listes ne sont pas exhaustives.

NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux parents



Arwen DESVARD FREDON le 27 mars 2024

Nour ZAÏED le 12 avril

Margaux HUARD de VERNEUIL le 6 juillet

PACS

Toutes nos félicitations aux amoureux

Antoine RUIZ et **Sarah TOUBOUL** le 20 mars

Christophe SOULAS et **Sandrine MAUMINOT** le 17 juin

Charles JOLIVET et **Lisa VILLENEUVE** le 6 novembre

MARIAGE



François ALLEAUME et **Amandine KLEIN** le 6 avril

Arnaud ROBERT et **Maud BIEDERMANN** le 20 avril

Sébastien PICARD et **Emilie RÉMY** le 11 mai

Adrien FAYOLLE-BAUSSIEN et **Justine GABORIT** le 29 juin

Paul PACAUD et **Philippa CAVE** le 12 juillet

Allan EMMRICH et **Adeline GUYONNET** le 10 août

Loïc CAMBIER et **Ludivine MENEUX** le 24 août

David LESCHER et **Obéline HÉRAULT** le 7 septembre

Bruno VAN DE WANDEL et **Anaïs VERT** le 14 décembre

DÉCÈS

Toutes nos condoléances aux familles



Madeleine MÉNARD née **CHAUVAT** le 18 janvier

Catherine MAHU née **DENIS** le 29 janvier

Bernadette GUITTON née **ESTHEVENIN** le 16 février

Suzanne RABILLARD le 17 février

Monique TESTÉ née **NUNEZ** le 25 février

David GOIS le 13 mars

Myriam GONZALEZ SOLANO le 31 mars

Laurent LIOT le 2 avril

Gilles GORNAY le 2 mai

Jean-Claude ANDRIEUX le 4 mai

Dominique BERTRAND le 10 mai

Josiane DURIS née **PENNEROUX** le 23 mai

Pierre GUILLEBAUD le 25 juin

Dominique BORGEAIS le 7 juillet

Gérard FRAISSE le 20 juillet

Jeannine TOURNIER née **MOULINIER** le 18 août

Paulette COMBAUD née **MILITON** le 9 septembre

Marinette BOUQUET née **LAFORÊT** le 12 septembre

Jacky ROGER le 13 septembre

Jean-Luc MOCAËR le 16 septembre

François PESSAUD le 17 septembre

Roger LAROCHE le 11 octobre (*n'est pas décédé sur la commune, n'habitait plus la commune mais ancien employé municipal*)

Josette BAUDAT née **CAMUSARD** le 13 octobre

Danièle BOISMOREAU née **CHEVAL** le 20 octobre

Sophie BALMAYER le 30 octobre



URGENCES ET SECOURS

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24. Toutefois, trop d'abus ou d'appels mal orientés surchargent encore inutilement les lignes téléphoniques.

Pour faciliter et accélérer le traitement de votre appel, veillez à préciser les 3 points suivants :

QUI SUIS-JE ?
Vous êtes victime, témoin...
Donnez un numéro de téléphone sur lequel vous restez joignable.

OÙ SUIS-JE ?
Donnez l'adresse précise de l'endroit où les services doivent intervenir surtout si vous n'êtes pas sur place.

POURQUOI J'APPELLE ?
Précisez les motifs de votre appel.



N'oubliez pas de vous exprimer clairement auprès de votre interlocuteur. Le temps que vous passez au téléphone n'est jamais inutile, ne retarde jamais l'intervention et permet la meilleure réponse à l'urgence pour laquelle vous l'appelez. Enfin écoutez attentivement les conseils donnés sur la conduite à tenir avant l'arrivée des secours. Votre comportement peut permettre de sauver une vie.

15
SAMU

17
POLICE SECOURS

18
SAPEURS-POMPIERS

112
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN
Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

114
NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES
Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS.

119
ALLO ENFANCE MALTRAITÉE
Pour les enfants confrontés à une situation de risque et de danger, pour eux-même ou pour un autre enfant qu'ils connaissent. Pour les adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être : famille proche ou élargie, voisins, communauté éducative.

3919
VIOLENCES FEMMES INFO
Pour les femmes victimes de violences conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...

02 54 01 46 90
GENDARMERIE NATIONALE
ARGENTON-SUR-CREUSE
4, avenue Rollinat
Lundi au samedi : 8h à 12h et 14h à 19h
Dimanche : 9h à 12h et 15h à 18h

3237
3237.fr
PHARMACIE DE GARDE
Pour trouver la pharmacie de garde près de chez vous





LE PÊCHEREAU

Si vous êtes une association ou un professionnel ou acteur d'évènements sur notre commune, contactez la mairie :

MAIRIE LE PÊCHEREAU

Espace Jean Descout
Château du Courbat
36200 LE PÊCHEREAU

Tél. 02 54 24 04 97

Contactez-nous : mairie.dupechereau@orange.fr

www.le-pechereau-mairie.fr

 <https://www.facebook.com/mairielepechereau/>

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h à 16h30

Mardi : 8h30 à 12h - 14h à 16h30

Mercredi et jeudi : 8h30 à 12h
13h30 à 16h30

Vendredi : 13h30 à 16h30

Samedi : 8h30 à 12h

